

**LA LIAISON CHEZ LES APPRENANTS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU  
DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES À UNIVERSITY OF BENIN**

**PAR**

**SANNI OSAMUDIAME YUSUF**

**ART2100412**

**UNIVERSITY OF BENIN**

**BENIN CITY, EDO STATE,**

**NOVEMBRE 2025**

**LA LIAISON CHEZ LES APPRENANTS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU  
DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES À UNIVERSITY OF BENIN**

**PAR**

**SANNI OSAMUDIAME YUSUF**

**ART2100412**

**MEMOIRE DE LICENCE PRÉSENTÉ AU DÉPARTEMENT DES LANGUES  
ÉTRANGÈRES, FACULTÉ DES LETTRES, UNIVERSITY OF BENIN, BENIN CITY,  
EDO STATE, NIGERIA.**

**EN ACCOMPLISSEMENT DES CONDITIONS POUR L'OBTENTION DE LICENCE**

**DE LETTRES (B.A FRENCH)**

**SOUS LA DIRECTION DE DR. ADENIKE P. ODIBOH**

**NOVEMBRE 2025**

## APPROBATION

Nous certifions que ce mémoire a été rédigé par **Sanni Osamudiamé YUSUF, ART2100412**,  
étudiant en licence de Lettres au sein du Département des Langues Étrangères, Faculté des  
Lettres, University of Benin, Benin City, Edo state, Nigeria

---

**DR. ADENIKE P. ODIBOH**

**DIRECTRICE DU MÉMOIRE**

---

**DATE**

---

**DR. EMOKPAE-OGBEBOR O.**

**CHEF DU DÉPARTEMENT**

---

**DATE**

---

**EXAMINATEUR EXTERNE**

---

**DATE**

## **DÉDICACE**

Je dédie ce travail à Dieu, le tout puissant, à ma mère et à mon grand-père grâce à qui je suis ce que je suis aujourd'hui.

## REMERCIEMENTS

J'exprime ma gratitude envers Dieu omnipotent pour sa direction, sa sagesse et sa grâce durant toute la mise en œuvre de ce projet.

Je dois une grande part de ma gratitude à ma directrice du mémoire; Dr. Adenike Odiboh (*ma mère à l'école*) pour ses conseils, ses soutiens, ses recommandations éclairées, ses critiques constructives et sa patience, qui ont grandement amélioré la qualité de ce travail.

Je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance envers tous mes Professeurs; Prof. (Émérites) Raymond Elaho, Prof. A.S. Moye, Prof. N.O. Iloh, Dr. Emokpae-Ogbebor, Dr. Terry Osawaru, Dr. G. Ojebun, Dr. S. Edirin, Dr. Odion Omonkhua, Mme. E. Enogiomwan, Mme. G. Shuaibu, Mme. V. Otasowie, Monsieur Obinna, Mme. E. Ogueri-Obaro, Monsieur Princewill ainsi que mes professeurs au Village Français du Nigeria; Monsieur Sanni M., Dr. R. O. Sanni, Dr. Atoyebi et Monsieur Mudasiru dont le savoir et l'engagement ont joué un rôle crucial dans mon parcours universitaire. Je souhaite exprimer ma gratitude tout particulièrement envers mon professeur du français à l'école secondaire; Mme. Adebayo dont l'enseignement et l'inspiration ont été déterminants pour susciter et nourrir mon intérêt et mes avancées dans cette matière.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à mes parents; Monsieur Abdul Gafar et Mme. Rodiat Yusuf ainsi qu'à mon frère; Ibrahim et mes sœurs; Mariam et Nofisat pour leur soutien et leur affection sans faille. Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude envers ma grand-mère, mes oncles (Daddy Hafsat, Yakubu et Abdul Rahman), ma tante (Big Mummy) et mes cousins (Abdul Rahman et Hafsat) pour leurs soutiens indéfectible et leur prévenance constante.

Pour finir, je tiens à exprimer ma gratitude envers mes amis; Happy, Ebuka, Grace, Charles, Chidera, Symbol, Daniella, Nifemi, Immaculate, Albert, Priscilla, Jonathan Agene, Mme. Rita Odion (Mummy Emma), Mme. Adesuwa Osagie (Mama Sonia), Monsieur Adeola Adedoyin, Monsieur Christopher Zibiri, Monsieur Desmond, Mme. Oshamisu Mercy ainsi

que les Secrétaires du département; Mme. Ife, Mr Omorodion, Mr. Ezegele et tous mes camarades soit à UNIBEN, soit à NFLV (LIP-special 2024) et tous ceux qui me soutiennent pour leurs prières, leurs encouragements et leur sollicitude.

## INTRODUCTION

L'Apprentissage du français ne se limite pas à la mémorisation de règles grammaticales ou à l'enrichissement du vocabulaire. Pour s'exprimer avec aisance, il est indispensable de maîtriser la prononciation, un aspect souvent négligé mais essentiel à la communication ([www.ccfs-sorbonne.fr](http://www.ccfs-sorbonne.fr)). Dans le processus d'apprentissage du Français Langues Étrangère (FLE), la phonétique constitue un domaine complexe et incontournable.

Selon le dictionnaire de l'Académie Française (9<sup>e</sup> éd., 1992), « la phonétique est une branche de la linguistique qui étudie les caractéristiques des sons des langues ». Maîtriser la prononciation française revient également à surmonter un obstacle psychologique fréquent : la crainte de mal parler, de ne pas être compris ou d'avoir un accent trop marqué. La prononciation devient ainsi non seulement un marqueur d'aisance à l'oral, mais aussi un indicateur du niveau de compétence linguistique. La connaissance du système phonétique française est donc essentielle, notamment pour les apprenants qui ne savent pas encore lire et écrire en langue française.

En travaillant la phonétique, les apprenants développent une plus assurance dans leurs échanges oraux grâce au rôle clé de cette discipline dans la communication orale. La phonétique segmentale (les consonnes, les voyelles) et la phonétique suprasegmentale (l'intonation, le rythme, l'élision, l'enchaînement, la prosodie, la liaison, l'assimilation) sont des éléments essentiels qui influencent la clarté du message. Cependant, la maîtrise du français oral passe inévitablement par une bonne connaissance et une application correcte des règles de phonétique, parmi lesquelles la liaison occupe une place essentielle. Elle se définit comme une consonne graphique qui n'est pas prononcée lorsque le mot est isolé, mais qui s'articule lorsqu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet.

La liaison contribue à la fluidité, à la clarté et à la correction de l'expression, mais elle constitue en même temps un domaine complexe, souvent négligé ou mal compris par les apprenants de Français Langue Étrangère (FLE).

Au département des langues étrangères à University of Benin, de nombreux étudiants dont le français n'est pas leur langue maternelle se rencontrent des difficultés liées à l'usage de la liaison, que ce soit dans leurs productions orales ou dans leurs lectures donc, la maîtrise correcte des liaisons reste un défi notable.

Cette recherche examinera les difficultés principales rencontrées chez les apprenants du français à University of Benin. Nous chercherons à analyser les raisons sous-jacente de ces obstacles.

### **OBJECTIF DU TRAVAIL**

Nous avons constaté que l'application de la liaison est relativement rare chez les apprenants au Département des Langues Étrangères de University of Benin. Cette lacune entraîne des difficultés notables aussi bien dans leurs lectures et leurs productions orales.

L'objectif de cette recherche est donc de mettre en lumière les raisons pour lesquelles la maîtrise de la liaison demeure limitée parmi ces apprenants. Pour atteindre ce but, nous nous proposons de :

Évaluer le niveau de compétence des apprenants en matière de la phonétique française

Examiner dans quelle mesure les apprenants comprennent le phénomène de la liaison, en expliquant ses formes, ses règles d'emploi et ses fonctions.

Identifier la capacité des apprenants à reconnaître et distinguer les types de liaison présente dans des phrases simples.

Analyser les obstacles rencontrés par les apprenants dans la maîtrise correcte de la liaison dans la communication orale.

En fin, déterminer les formes de liaison jugées les plus difficiles à reconnaître et à appliquer correctement par les apprenants, puis proposer des pistes pédagogiques visant à améliorer leur compétence en phonétique.

## **HYPOTHÈSE DE LA RECHERCHE**

Pour ce sujet, nous examinerons les hypothèses à savoir :

1. Les apprenants présentent un niveau de compréhension limité à maîtrise la phonétique française,
2. Les apprenants ne comprennent pas suffisamment le phénomène de la liaison française.
3. Les apprenants rencontrent des difficultés à identifier correctement les types de la liaison dans des phrases simples.
4. Des Diverse obstacles influencent la maîtrise correcte de la liaison chez les apprenants.
5. Certaines formes de liaison posent davantage de difficulté à reconnaître et à appliquer leurs règles que d'autres.

## **QUESTION DE RECHERCHE**

Ce travail vise à répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est le niveau de compréhension des apprenants en matière de la phonétique française ?
2. Dans quelle mesure les apprenants comprennent le phénomène de la liaison française ?
3. À quel niveau les apprenants peuvent identifier le type de liaison présente dans des phrases simples ?
4. Quels sont les principaux obstacles qui font face les apprenants à la maitrise de la liaison ?
5. Quelle forme des règles de la liaison les apprenants au Département des Langues Étrangères à University of Benin trouvent plus difficile à reconnaître et appliquer dans des extraits ?

## **PORTÉE DE L'ÉTUDE**

Cette recherche porte sur l'étude de la liaison en français, plus précisément sur les difficultés rencontrés par les apprenants du Département des Langues Étrangères de University of Benin dans l'identification, la compréhension et l'application des règles de la liaison. L'étude se concentre sur une population de 160 étudiants inscrits de la 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 4<sup>e</sup> promotion, dont un échantillon de représentatif a été retenu pour les questionnaires et la production orale.

Elle ne prétend pas couvrir l'ensemble de phénomène phonétique, mais se limite exclusivement à la liaison obligatoire, interdite et facultatif en rapport avec la compétence communicative des apprenants. De même, les résultats et recommandation issus de ce travail s'appliquent essentiellement au contexte institutionnel et pédagogique de l'University of Benin et ne visent pas à représenter tous les apprenants de Français Langue Étranger dans une autre institution.

### **JUSTIFICATION DU CHOIX DE SUJET**

Ce sujet a été retenu en raison de son importance dans l'apprentissage du français oral et de sa relative négligence dans le cadre des cours traditionnel. En effet, bien que la grammaire et le vocabulaire soient souvent mis en avant, la phonétique, en particulière « la liaison » est parfois reléguée au second plan. Or, une mauvaise utilisation de la liaison peut nuire à la clarté du discours et entraîner des maux attendus.

De plus, en tant qu'étudiant observant directement ces difficultés chez nos pairs, nous souhaitons étudier ce phénomène de manière approfondie, dans un objectif d'amélioration pédagogique.

### **MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Dans le cadre de cette recherche, nous adoptons une méthode empirique soutenue par une approche mixte, à la fois qualitative et quantitative, car elle est de nature descriptive et analytique. Le volet qualitatif s'appuie sur des recherches documentaires ; consultation de

livres, dictionnaires spécialisés et articles scientifiques en ligne, ainsi que des lectures approfondies afin de mieux comprendre le phénomène de la liaison et son inscription dans l'étude phonétique. Ce versant qualitatif vise principalement à cerner les représentations et perceptions que les apprenants se font de la liaison.

Quant à l'aspect quantitatif, il repose sur l'administration de questionnaires et la conduite d'entretiens. Cette démarche permet de mesurer la fréquence et l'ampleur des erreurs commises dans l'usage de la liaison, ainsi que d'identifier les principales difficultés rencontrées par les apprenants dans l'application de la phonétique française.

La population de la recherche est constituée des étudiants inscrits au Département des Langues Étrangères, University of Benin. Pour des raisons pratiques, deux sous-échantillons sont retenus. Le premier, composé de 100 étudiants (72 filles et 28 garçons), concerne l'administration des questionnaires. Le second, plus restreint, se limite à 10 étudiants (7 filles et 3 garçons) pour l'enregistrement et l'analyse des productions orales. Ces deux échantillons couvrent différents niveaux d'étude, de la première à la quatrième année de licence, afin d'assurer une représentativité des résultats.

Le questionnaire sera structuré en deux sections. La première section porte sur les informations sociodémographiques des répondants.

La deuxième section contient quatre (4) parties. La première partie comporte de 5 questions qui visent à analyser leur niveau de compétence sur la phonétique en général. La deuxième partie comporte aussi de 5 questions qui visent à analyser leur niveau de compétence aussi la liaison partie. Ensuite, la troisième contient 5 questions qui cherchent à identifier les types de liaisons mal reconnues dans des phrases simples. Enfin, la quatrième comprend 5 questions s'intéressent aux difficultés personnelles rencontrées par les apprenants ainsi qu'à leurs suggestions concernant l'amélioration de l'enseignement de la liaison phonétique française.

L'entretien, mené au sein du département, consistera à faire lire et analyser deux courts textes intégrant différentes formes de liaison. L'objectif est de tester la capacité des apprenants à mobiliser correctement les liaisons dans leurs productions orales.

Les données recueillies, tant à l'écrit qu'à l'oral, feront l'objet d'analyses croisées afin de dégager des tendances générales, de mettre en évidence les difficultés récurrentes et d'explorer les liens possibles entre le niveau linguistique des apprenants et leur maîtrise effective de la liaison.

### **DÉMARCHE À SUIVRE**

Le travail est donné en trois chapitres.

Dans l'introduction, l'objectif du travail, l'hypothèse, question de recherche, portée du sujet la justification du choix de sujet, la méthodologie, et le démarche à suivre.

Dans le premier chapitre, nous essayerons de présenter une brève introduction sur la phonétique française, son importance dans la production orale et aussi un aperçu sur les systèmes phonétique française. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons une exploration théorique de la liaison, les types et règles de la liaison, la différence entre la liaison et l'enchaînement, les implications de la liaison dans la production orale française et les facteurs qui influencent la maîtrise de la liaison. Dans le troisième chapitre, nous présenterons l'analyse des données de l'enquête et le résultat de l'enquête. Il consistera à observer et évaluer la compréhension des règles de la liaison chez les apprenants.

Enfin, nous faisons une recommandation sur la base des résultats obtenus avec des suggestions pour améliorer l'enseignement de la phonétique en particulière la liaison en contexte universitaire. Dans la conclusion, nous tenterons de faire un résumé de notre travail de recherche en espérant que le travail sera utile aux étudiants français.

## CHAPITRE I

### INTRODUCTION DE LA PHONÉTIQUE FRANCAISE

#### 1.1 Définition

La communication est l'échange des avis, des pensées, des informations ou des messages. Tous les êtres ont leur moyen de communication et les êtres humains utilisent la langue pour communiquer, transmettre quelque chose (avis, menace, informations, souhaits etc.). Cette communication humaine peut être verbale (orale et écrite) ou Non-verbale (le regard, les gestes etc.). L'aptitude à l'expression verbale, c'est-à-dire la capacité à parler, découle généralement de l'acquisition préalable de la compétence de compréhension auditive c'est-à-dire l'aptitude à saisir le sens des messages entendus.

Dans le processus d'acquisition linguistique, ces deux compétence- *écouter et parler* précèdent habituellement celles de la lecture et de l'écriture car l'apprentissage du français ne se limite pas à mémoriser de règles grammaticales ou à élargir son vocabulaire. Pour qu'une communication soit efficace, surtout lorsqu'elle se fait dans une langue étrangère comme le français, une articulation correcte est essentielle ; « Pour s'exprimer avec aisance, il est indispensable de maîtriser la prononciation, un volet souvent négligé mais essentiel à la communication. Cette maîtrise passe par l'étude de la phonétique, discipline centrale pour celui ou celle qui souhaite s'exprimer avec clarté, fluidité et confiance » ([www.ccfs.fr/phonétique-et-confiance-à-l-orale/](http://www.ccfs.fr/phonétique-et-confiance-à-l-orale/)).

La Phonétique est « l'étude scientifique des éléments phoniques du langage et des processus de la communication parlée » ([www.larouse.fr](http://www.larouse.fr)). En ajoute, la phonétique est une « branche de la linguistique qui s'intéresse à l'étude scientifique des sons d'une langue. En d'autre termes, La phonétique étudie les propriétés physiques (articulatoires, acoustiques,...) des sons ». Elle s'intéresse aux sons eux-mêmes, indépendamment de leur fonctionnement les uns avec les autres. Les sons sont considérés en tant qu'unités physiologiques. La phonétique

fixe une transcription graphique des phonèmes. L'alphabet phonétique international (API) est un outil universel qui permet de transcrire les phonèmes de toutes les langues (<https://mortain.circonscription.ac-normandie.fr/>)

D'après Jean Dubois et al. (361), La phonétique désigne la partie de la linguistique qui étudie les sons du langage humain dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique par opposition aux autres domaines morphologie, syntaxe, lexique et sémantique ». En d'autres termes, il s'agit de « la science de la face matérielle des sons du langage humain (Trubetzkoy 430).

Selon la définition du Wikipédia, «La phonétique est une branche de la linguistique qui étudie les sons (phones) en tant que plus petits segments de la parole, du point de vue *physique, physiologique, neurophysiologique et neuropsychologique*. Elle s'intéresse à leur *production, transmission, audition et évolution* dans le processus de communication humaine sous tous leurs aspects : comment ils sont produits, transmis, perçus et organisés dans la parole ». ([www.fr.m.wikipedia.org](http://www.fr.m.wikipedia.org)). Selon le dictionnaire de l'encyclopédie (2009) la phonétique est « l'ensemble des sons d'une langue ».

D'après Adeleke (12), « La phonétique est l'étude des sons du langage (...) Elle ne s'intéresse pas aux autres formes de communication organisée, comme le langage écrit, les images, les signes de sourds-muets et les signaux des marins et autres ». Le Français comprend trente-six phonèmes au total (dix-sept consonnes, seize voyelles et trois semi-consonnes/voyelle et chaque son correspond à une ou plusieurs graphies différentes. Les signes phonétiques sont généralement mis entre crochets, dans la transcription [ ] mais lorsqu'on veut indiquer la valeur phonémique d'un son ou d'une transcription, on les place entre barres obliques / /.

### 1.1.1 Les branches de la phonétique

Du point de vue général, la phonétique a deux aspects importants. Il y a **la phonétique segmentale** (l'étude des propriétés/caractéristiques des sons linguistiques humains). Il y a aussi **la phonétique suprasegmentale** (l'étude des phénomènes au-dessus du son y compris la prosodie, la liaison, l'enchaînement, la syllabation, l'intonation etc.).

Il faut noter que la phonétique segmentale regroupe la phonétique *articulatoire*, *auditive* et *acoustique*. Ce sont des distinctions à partir de ces trois étapes de la communication : la production, la transmission et la perception.

#### A. La phonétique articulatoire ou physiologique.

C'est l'étude des organes de la parole et de la production des sons. Elle s'occupe de l'appareil phonatoire et de la façon dont les sons du langage se produisent. Elle étudie l'anatomie de l'appareil phonatoire humain ainsi que les manières de production des sons, consonnes, voyelles et autres appareil i.e. leur articulation.

#### B. La phonétique acoustique

C'est l'étude des propriétés physiques des sons. Elle étudie la structure physique des sons utilisées et produites dans la parole. Elle ne s'intéresse non pas à comment les sons sont articulés mais à ce qu'on peut mesurer dans les sons eux-mêmes, une fois qu'ils sont produits.

#### C. La phonétique auditive

C'est l'étude de l'appareil auditif et du décodage des sons. Elle s'intéresse à comment l'oreille humaine capte, identifie et interprète les sons produits dans une langue. Elle est essentielle pour comprendre la compréhension orale, les malentendus ou pourquoi certains sons sont difficiles à distinguer pour un locuteur non natif.

### 1.1.2 Les sous-branches de la phonétique

Hormis les branches dont nous avons précisé ci-dessous, il existe des autres formes de la phonétique à savoir ;

- D. La phonétique générale : Ici, on étudie toutes les réalisations phoniques de l'homme dans toutes les langues, par exemple les sons communs et/ou différents des langues humaines comme le français, l'anglais, le chinois, le yorouba etc. peuvent être étudiés afin de savoir ce que les langues, partagent et qu'est-ce qui les distinguent.
- E. La phonétique particulière : Ce type de la phonétique limite son objet d'étude aux caractéristiques phoniques d'une langue particulière, comme uniquement le français ou l'anglais, l'igbo, l'efik, l'arabe, l'espagnole, le chinois etc. Ainsi, l'on peut parler de la phonétique française i.e. l'étude des sons du français.
- F. La phonétique comparée : C'est l'étude des similarités et des différences entre les sons produits par l'homme dans deux ou plusieurs langues. Par exemple, les sons du français peuvent être se comparer à ceux de l'arabe, ceux de chinois, à ceux de l'anglais et du portugais etc. Elle étudie les similitudes et les différences entre les sons émis par l'homme dans la perspective de deux ou plusieurs langues.
- G. La phonétique historique ou diachronique : Ce type de la phonétique cherche à faire savoir l'histoire des sons ; par exemple, leurs changements et comment ils ont évolué depuis des années, d'une période à une autre. À travers l'histoire des langues concernées, on peut savoir l'évolution des sons et comment certains sons ont disparu ou bien leurs prononciations ont changé au cours des années, d'une période à l'autre
- H. La phonétique descriptive ou synchronique : C'est une étape de la précédente et elle se contente de décrire les sons d'une langue à un seul moment donné de leur histoire. Elle est différente de la phonétique diachronique car elle se concentre sur une seule période et non pas à travers différentes périodes.

Autrement dit, elle n'est considérée comme une étape de la phonétique historique que si elle se contente de faire l'inventaire des sons figés à une période donnée de leur histoire.

I. La phonétique corrective : La phonétique corrective vise à explorer comment bien apprendre, à articuler ou à enseigner la bonne articulation ou la prononciation. Notre travail se concentre sur cet aspect de la phonétique française parce qu'elle englobe des techniques et des procédés pratiques tantôt en classe, tantôt au laboratoire de langue, afin de corriger et de faire acquérir la prononciation correcte d'une langue étrangère comme le français. Le professeur joue un rôle important dans le recouvrement des procédés et des techniques d'enseignement de langue en classe, au laboratoire de langue et ailleurs, pour enfin corriger et faire acquérir la prononciation correcte d'une langue particulière

## **1.2 L'importance de la phonétique française dans la production orale**

La phonétique, branche fondamentale de la linguistique, étudie les sons du langage dans leurs aspects articulatoires, acoustiques et perceptifs (<https://en.wikipedia.org/wiki/Phonetics>). Dans le cadre de la production orale, elle constitue un pilier essentiel permettant d'assurer la clarté, la fluidité et l'expressivité du message. D'après Odoh (72) ; « le son à ses influences sur le sens du message. C'est pourquoi l'étude de la phonétique fait partie intégrante de l'étude de la linguistique ». Chez les apprenants d'une langue étrangère, notamment du français, la maîtrise phonétique facilite non seulement la compréhension mutuelle ou auditive, mais aussi, la fluidité de la parole et l'intonation l'intégration socioculturelle.

L'étude de la phonétique nous apporte de nombreux bénéfices dans l'apprentissage du français ; plus de confiance dans nos compétences et une meilleure gestion des situations à l'orale ([www.ccfs-sorbonne.fr](http://www.ccfs-sorbonne.fr)). La phonétique, en fournissant les outils nécessaires pour comprendre et produire correctement les sons, joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la prononciation. Ce mémoire s'intéresse à l'importance de la phonétique dans la production orale, en mettant en lumière ses fonctions communicatives, pédagogiques et sociales.

### 1.2.1 La phonétique : un socle pour l'intelligibilité du message

- a. Rôle dans la distinction des sons : La phonétique permet à l'apprenant de distinguer et de reproduire des sons spécifiques, évitant ainsi les confusions lexicales. Par exemple, en français, la différence entre *peur* [pœʁ] et *père* [pɛʁ] repose sur la qualité vocalique (<https://www.britannica.com/science/phonetics>). Une prononciation approximative peut altérer le sens ou créer des malentendus.
- b. Prévention des interférences phonologiques : Les apprenants transfèrent souvent les sons de leur langue maternelle vers la langue cible, provoquant des erreurs d'articulation. L'étude phonétique offre des outils pour corriger ces interférences grâce à la conscience articulatoire (<https://www.ccfs-sorbonne.fr/pourquoi-la-phonetique-est-elle-essentielle-pour-apprendre-le-francais/>). En bref, sans précision phonétique, le message peut être mal compris ou incompréhensible.

### 1.2.2 La phonétique comme vecteur de fluidité et de prosodie

- a. Rythme, accentuation et enchaînement : La fluidité d'un discours oral dépend de la maîtrise des phénomènes suprasegmentaux tels que la liaison, l'intonation et l'accentuation (<https://bop.fipf.org>). Ces éléments permettent de mieux enchaîner les sons, maîtriser le rythme, l'intonation et les pauses et donnent au discours un caractère naturel et agréable à écouter.
- b. Transmission des émotions et nuances : L'intonation permet d'exprimer une question, une affirmation ou une émotion particulière. Par exemple, les phrases comme « *Tu viens* et *Tu viens ?* » se distinguent uniquement par l'intonation (<https://aithor.com/essay-examples/the-importance-of-phonetics-in-language-learning>). La maîtrise phonétique aide à transmettre des émotions, de l'ironie, ou des nuances de politesse.

### **1.2.3 Impact social et pédagogique de la maîtrise phonétique**

- a. Intégration et crédibilité : Une prononciation correcte favorise l'intégration dans un milieu francophone et renforce la crédibilité professionnelle et académique (<https://www.psychodramaturgie.org/images/doc/Importance%20de%20la%20prononciation.%20Franc-parler.pdf>). Un accent étranger trop marqué, s'il n'est pas compris, peut créer des barrières de communication.
- b. Outil d'apprentissage et de compréhension : La phonétique ne sert pas seulement à produire correctement les sons : elle améliore également la perception auditive, ce qui facilite la compréhension orale et l'apprentissage de la langue (Beatriz Soliño, 2017-[https://beatrizsolinoelt.wordpress.com/wp/content/uploads/2017/02/the\\_importance\\_of\\_phonetics\\_and\\_phonology.pdf](https://beatrizsolinoelt.wordpress.com/wp/content/uploads/2017/02/the_importance_of_phonetics_and_phonology.pdf))

En somme, La phonétique occupe une place incontournable dans la production orale, en garantissant la clarté du message, la fluidité de l'expression et la transmission des émotions. Pour les apprenants de français langue étrangère, elle est à la fois un outil technique et un pont culturel, facilitant la communication et l'intégration. L'intégration systématique de la phonétique dans l'enseignement, par des exercices ciblés d'articulation, de prosodie et d'écoute, constitue une condition essentielle pour former des locuteurs compétents et confiants.

### **1.3 Aperçu du système phonétique français**

Le système phonétique est l'ensemble des sons ou éléments utilisés dans une langue pour former et articuler des mots ou des phrases. En français, il existe des éléments qui aident à l'énonciation des mots ou des phrases françaises tels que les voyelles, les consonnes, la syllabe, l'enchaînement, l'élision etc.

### 1.3.1 Les Voyelles

Les voyelles sont des sons produits *sans obstruction* du flux d'air dans le conduit vocal. Contrairement aux consonnes, l'air passe librement à travers la bouche (et parfois le nez), ce qui donne aux voyelles leur caractère sonore et fluide. Le volume et la forme de la cavité buccale donnent à chaque voyelle son timbre caractéristique ou critère de classification

Il faut noter qu'en phonétique française, il y a 16 voyelles qui se divisent en deux groupes : douze voyelles orales et quatre voyelles nasales.

#### Exemples des voyelles orales du français (API) et leurs descriptions

[i]	vie	fermée, antérieure, non arrondie
[e]	été	mi- fermée, antérieure, non arrondie
[ɛ]	père	mi- ouverte, antérieure, non arrondie
[a]	patte	ouverte, antérieure, non arrondie
[ɑ]	pâte	ouverte, postérieure, non arrondie
[u]	tout	fermée, postérieure, arrondie
[o]	dos	mi- fermée, postérieure, arrondie
[ɔ]	port	mi- ouverte, postérieure, arrondie
[y]	lune	fermée, antérieure, arrondie
[ø]	feu	mi- fermée, antérieure, arrondie
[œ]	sœur	mi- ouverte, antérieure, arrondie
[ə]	le	centrale, moyenne, non accentuée

#### Exemples des voyelles nasales du français (API) et leurs descriptions

[ã]	sans	non arrondie, postérieure, ouverte
[ɛ̃]	pain	non arrondie, antérieure, mi- ouverte
[ɔ̃]	nom	arrondie, postérieure, mi- ouverte
[œ̃]	un	arrondie, antérieure, mi- ouverte

### 1.3.2 Les Consonnes

Les consonnes sont des sons produits lorsque le flux d'air est *obstrué partiellement ou totalement* dans le conduit vocal. Cette obstruction peut se faire avec les lèvres, la langue, les dents, le palais, etc. C'est ce qui les distingue des voyelles, où l'air circule librement.

Les consonnes correspondent aux sons produits lorsque l'air rencontre un obstacle lors de son écoulement de la cavité buccale ; cette obstruction, totale ou partielle, est ce qui distingue fondamentalement les

En français, on compte 17 consonnes phonétiques, chacune étant représentée par un symbole différent dans l'alphabet phonétique international (API) et elles se distinguent de l'un à l'autre.

Elles sont :

[p]	<b>papa</b>	Occlusive, bilabiale, sourde, orale
[b]	<b>bébé</b>	Occlusive, bilabiale, sonore, orale
[t]	<b>tarte</b>	Occlusive, dentale, sourde, orale
[d]	<b>dame</b>	Occlusive, dentale, sonore, orale
[k]	<b>carte</b>	Occlusive, vélaire, sonore, orale
[g]	<b>gare</b>	Occlusive, vélaire, sonore, orale
[f]	<b>fête</b>	Fricative, labiodentale, sourde, orale
[v]	<b>voix</b>	Fricative, labiodentale, sonore, orale
[s]	<b>sac</b>	Fricative, alvéolaire, sourde, orale
[z]	<b>zéro</b>	Fricative, alvéolaire, sonore, orale
[ʃ]	<b>chat</b>	Fricative, pré-palatale, sourde, orale
[ʒ]	<b>je</b>	Fricative, pré-palatale, sonore, orale
[m]	<b>maman</b>	Occlusive, bilabiale, sonore, nasale
[n]	<b>nez</b>	Occlusive, dentale, sonore, nasale
[ɲ]	<b>montagne</b>	Occlusive, palatale, sonore, nasale
[l]	<b>lune</b>	Constrictive (latérale), dentale, sonore,
[ʁ]	<b>rue</b>	Constrictive (vibrante), uvulaire, sonore, orale

Il faut également savoir qu'il existe des semi-consonnes/voyelles. Elle compte 3 dans la phonétique française et elles se comportent comme des voyelles car elles partagent des critères des sons voyelles dans certaines positions, mais sont articulées comme des consonnes.

Elles sont :

[j] comme dans <b>fil</b>	constrictive, palatale, sonore, orale, non arrondie
[w] comme dans <b>oui</b>	constrictive, vélaire, sonore, orale, arrondie
[ɥ] comme dans <b>huit</b>	constrictive, palatale, sonore, orale, arrondie

### 1.3.3 L'Élision

L'élision est la suppression d'une voyelle finale, généralement le **e muet** [ə], lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un « h » muet. Elle permet d'éviter un *hiatus* (la rencontre de deux voyelles qui rend la prononciation difficile. La suppression d'une voyelle finale est représentée par une apostrophe « ' »

En terme simple, L'élision est l' « Effacement d'une voyelle en fin de mot devant la voyelle commençant le mot suivant »

#### Exemples courants d'élision

<u>Avant élision</u>	<u>Après élision</u>	<u>Explication</u>
je aime /ʒə ɛm/	j'aime /ʒɛm/	Le <i>e</i> de « je » disparaît devant la voyelle <i>a</i>
le arbre /ləaRbr/	l'arbre /laRbR/	Le <i>e</i> de « le » est éliminé
ce était /səɛtɛ/	c'était /setɛ/	Le <i>e</i> de « ce » est supprimé
que elle /koel/	qu'elle /kɛl/	Le <i>e</i> de « que » est éliminé

L'élision est utilisée plus souvent dans le cadre orthographique. Mais, elle joue un rôle crucial dans la transcription phonétique.

Les Mots fréquemment concernés dans l'application d'élision sont

- Pronoms : **je, me, te, se, le, la, ce, ne**
- Conjonctions/prépositions: **que, de, jusque, lorsque, puisque, parce que**
- Autres : **si** (devant **il** → **s'il**)

Cependant, il y a des exceptions d'utilisation de l'élision Par exemple :

- i. Elle ne s'applique pas devant un « h aspiré »: e.g. le haricot. pas l'*haricot*
- ii. Devant certains mots monosyllabiques comme « un », « huit », « onze »: l'un (numéral) → un
- iii. En poésie, L'élision est aussi utilisée pour respecter le *mètre* d'un vers. Par exemple :  
**Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle** devient oralement →  
« Quand vous serez bien vieill', au soir, à la chandell' »

- iv. Dans la langue parlée, certaines élisions sont **non écrites mais prononcées** : *ils chantent avec moi* → *ils chant 'avec moi*

### 1.3.4 La Syllabe

Une syllabe est un son ou un groupe de sons que l'on prononce en un seul souffle ou en une seule émission de voix. C'est une unité de base du langage oral et écrit. Cité dans l'œuvre d'Adeleke (64) ; « une syllabe est la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de phénomènes dans la chaîne parlée ». Elle peut signifier une lettre ou un groupe de lettres qui se prononce d'une seule émission de voix. Autrement dit, C'est la plus petite unité de combinaison de sons de l'énoncé. Elle est susceptible d'influencer le rythme d'une langue, sa prosodie etc.

La production d'une syllabe découle d'un mouvement articuloire particulier. En français, chaque syllabe comporte obligatoirement une voyelle, et, le plus souvent, une ou plusieurs consonnes. Les syllabes ne peuvent être formées uniquement par des consonnes, car celles-ci doivent être accompagnées d'une voyelle (d'où leur appellation) ; contrairement aux voyelles qui peuvent le faire. On a traditionnellement l'idée que la présence d'un e muet à la fin d'un mot ne génère pas une nouvelle syllabe. Des variations de prononciation selon les régions peuvent transformer un mot monosyllabique en dissyllabique : le crucial est d'utiliser la même méthode de découpage syllabique pour chacun des mots.

Il existe deux types majeurs de syllabes : la syllabe *ouvert* qui se termine par une voyelle prononcée comme dans **peau** /po/ et la syllabe *fermée* ou *entravée* qui se termine par une ou plusieurs consonnes prononcée comme dans **telle** /tel/.

En termes de quantité, il y a d'autres sortes de syllabes, comme par exemple :

- Monosyllabe                      1 syllabe              e.g oui, non, pain
- Dissyllabe ou bi syllabe       2 syllabes              erg a-mi, mou-lin
- Trisyllabe                        3 syllabes              a-bri-cot, dé-jeu-ner
- Quadrisyllabe                    4 syllabes              or-di-na-teur

- Polysyllabe 5+ syllabes ex-tra-or-di-nai-re

Une syllabe, selon Omozuwa et Moye (89), est constituée en trois parties : l'**onset/attaque**, le **noyau** et le **coda**. Le « onset » est une ou plusieurs consonnes avant la voyelle. Le « noyau » est souvent une voyelle (ex. : a, e, i, o, u) et le coda est une ou plusieurs consonnes après la voyelle.

**Exemple** : Dans le mot *sémantique* /se-mã-tik/, le mot est un mot de trois syllabe, une syllabe fermée. Dans la première syllabe /se/, elle contient l'*attaque* [s] et le *noyau* [e]. La deuxième syllabe contient aussi l'*attaque* [m] et le *noyau* [ã] et la troisième syllabe contient l'*attaque* [t], le *noyau* [i] et le *coda* [k]

### 1.3.5 L'enchaînement

L'enchaînement est une affaire des consonnes et des voyelles qui se prononcent lorsqu'elles se trouvent dans des endroits particulières (Adeleke 73). Elle désigne *une succession logique ou ordonnée* d'éléments, d'actions ou d'idées qui sont liés entre eux. Elle s'agit d'un phénomène de l'énonciation qui établit un lien, un phénomène où certains phonèmes de deux mots se succèdent : sans arrêt la voix entre eux. C'est un élément clé de la phonétique française car elle rend le français parlé c'est-à-dire l'oralité plus fluide et naturel, améliore notre prononciation et notre rythme et aide à comprendre les natifs. D'après Odoh (84) ; «... nous parlons de l'enchaînement lorsqu'il y a soit une consonne prononcée devant un mot qui commence avec une voyelle (enchaînement consonantique), soit une voyelle prononcée qui suit un mot qui commence avec une autre voyelle (enchaînement vocalique).

- Enchaînement consonantique** c'est quand *la consonne finale prononcée d'un mot* se lie à la voyelle initiale du mot suivant. C'est le passage sans interruption d'un mot finit par une consonne prononcée à un autre mot débuté par une voyelle.

**Exemples** : dans la phrase, *Il est arrivé* → [i-lɛ-ta-ʁi-ve], le « l » de « il » se lie à « est ». Également, dans la phrase *Quelle aventure* ! → [kɛ-la-vã-tyʁ], le « l » de « quelle » se lie à « aventure »

b. **Enchaînement vocalique** aussi connu comme « **le hiatus** » c'est quand *deux voyelles prononcées* se suivent, *sans pause*, chacune gardant son propre son. C'est le passage sans interruption de la voix d'un mot qui se termine par une voyelle prononcée à autre mot débuté par une voyelle.

**Exemples** : dans la phrase, *Tu as un ami* → [ty-a-œ̃-na-mi] il y a l'enchaînement entre le [y] de « tu » et [a] de « as » puis [a] de « as » [œ̃] et « un ». Également, dans la phrase, *Il va appeler* → [il-va-a-ple], on trouve l'enchaînement entre « va » et « appeler ».

### 1.3.6 La Liaison

Chez Pierret (204), « il y a la liaison quand la consonne finale d'un mot, présente dans la graphie, (mais non dans la prononciation d'un mot) en position isolée, se prononce devant une voyelle ou un *h muet* ». La liaison consiste à insérer une consonne entre deux mots dont le premier finit par une consonne et le second commence par une voyelle. Par exemple dans *Quand est-ce que tu viens ?*, on prononce un [t] à la fin du mot *quand* pour éviter *le hiatus* (c'est-à-dire deux voyelle nasale qui se suivent) entre la voyelle nasale [ɑ̃], à la fin de « quand » et la voyelle [ɛ] au début de *est-ce-que* / kɑ̃\_ɛskətyvjɛ̃ /.

On distingue plusieurs sortes de liaisons notamment ; la liaison obligatoire, la liaison facultative et la liaison interdite. D'après Léon (153), « les trois dérivent de la règle de cohérence syntagmatique ». Cependant, nous allons aborder plus en détail du phénomène de la liaison dans le deuxième chapitre de notre travail.

## CHAPITRE II

### LA CONCEPTUALIZATION DE LA LIAISON ET LES DÉFIS

#### 2.1 Définition

La liaison est l'une des éléments phonétique suprasegmentale en langue française. Elle joue un rôle important dans l'articulation ou la prononciation des phrases ; Autrement dit, elle est essentielle pour mieux s'exprimer en langue française. D'un terme basique, la liaison est dérivée du mot « *lier* » qui veut dire « l'attachement ou unification des mots ». il y a la liaison lorsqu'une consonne finale d'un mot (écrite, mais non prononcée) se prononce devant une voyelle ou *h muet*.

Selon le site Wikipédia, la liaison est une altération de la *prononciation* des mots en fonction des mots voisins figurant dans le même énoncé qui consiste en *l'insertion* entre deux mots (...) Du point de vue de la phonétique, elle est une forme de paragoge... (<https://fr.m.wikipedia.org>). La liaison, c'est le fait qu'une consonne finale, muette dans un mot pris isolément, s'articule dans un syntagme quand le mot qui suit commence par une voyelle. (Grevis & Goose 42). Cité dans l'œuvre de Dominique Abry (21), une liaison est l'apparition d'une consonne finale non prononcée dans la première syllabe du mot suivant. Chez Pierret (204), « il y a liaison quand la consonne finale d'un mot, présente dans la graphie, mais non dans la prononciation d'un mot en position isolée, se prononce devant une voyelle (ou un « h muet »). D'après Odoh (73), « la liaison est un phénomène de jointures réalisées là où elles se trouvent prononcées »

La liaison est une altération de la prononciation des mots en fonction des mots voisins figurant dans le même énoncé. C'est la prononciation d'une consonne normalement muette avec la voyelle du mot qui suit. (Mylène Read : 2022). D'après Léon Pierre (151), « la liaison est le résultat d'un état de langue ancienne où toutes les consonnes étaient prononcées (...) ce n'est que dans la mesure où elles se trouvaient enchainées à la voyelle suivantes, à l'intérieur

d'un même groupe rythmique (...). Selon le dictionnaire Larousse « la liaison est l'insertion entre deux phonèmes vocaliques d'un élément consonantique de soutien (consonne ou glide). En plus, c'est une situation en français oral où une consonne orthographique (prononcé ou habituellement non prononcée) en position finale est prononcée avec l'initiale vocalique du mot qui suit. C'est-à-dire, il y a l'insertion d'une consonne entre deux voyelles (identique ou différente, et nasales ou orale) qui se succèdent (où se précèdent).

En français orale, on a tendance à attacher les mots les uns aux autres, de telle sorte qu'on ne retrouve pas le découpage graphique entre les mots (Charliac et Motron 20). La liaison consiste à prononcer une consonne entre deux mots, lorsque le second commence par une voyelle. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, les consonnes finales ont commencé à ne plus se prononcer dans la plupart des mots français. Cependant dans les énoncés où un mot se trouvait pris dans la chaîne parlée, la consonne finale a continué à se prononcer. On a donc eu une alternance de prononciation de la consonne finale. (Léon et Bhatt 95).

Dans le cadre de l'étude phonétique et phonologique du français, les consonnes orthographiques, souvent appelées « consonnes de liaison » jouent un rôle crucial dans la compréhension des rapports complexes entre l'écrit et l'oral. Effectivement, les consonnes sont présentes dans l'écriture, mais leur prononciation est fortement influencée par le contexte syntaxique, prosodique et parfois stylistique. Elles ne sont pas nécessairement exprimées de façon indépendante mais se manifeste principalement lorsque le mot se trouve en contact avec un mot commençant par une voyelle ou un *h* dit muet. De cette manière, la liaison permet de maintenir une certaine fluidité et une continuité dans la chaîne parlée, tout en reflétant les règles implicites de la grammaire française.

L'analyse de ces consonnes dites de liaison permet non seulement d'étudier le mécanisme de transition entre mots, mais également de mettre en lumière les spécificités du français en tant

que langue où l'écart entre la forme écrite et la forme orale constitue un élément structurant.

Ces consonnes de liaison comprennent :

Z + voyelle	comme <i>chez_elle</i>	/ fezeɛl /
X + voyelle	comme <i>dix_ans</i>	/ dizɑ̃ /
S + voyelle	comme <i>mes_amis</i>	/ mezami /
T + voyelle	comme <i>à tout_à l'heure</i>	/ tutalœR /
D + voyelle	comme <i>quand_à moi</i>	/ kɑ̃tamwa /
R + voyelle	comme <i>le premier_essai</i>	/ lœpRœmjœRɛsɛ /
P + voyelle	comme <i>trop_avancé</i>	/ tRœpavɑ̃sɛ /
N + voyelle	comme <i>un_ami</i>	/ œnami /
G + voyelle	comme <i>sang_impur</i>	/ sɑ̃gœpyR /

## 2.2 Types de la liaison et leurs applications

La langue française, riche et nuancé, ne repose pas uniquement sur ses mots, mais aussi sur la manière dont ils se relient et s'enchaînent dans les discours. Dans ce discours, nous allons explorer les différents mécanismes de liaison en phonétique française, ces mécanismes invisibles mais essentiels qui influencent l'articulation, le rythme et la compréhension.

Il y a trois (3) types de liaison à savoir : *La liaison obligatoire, facultative et Interdite*. Chaque type obéit à des propres règles ouvrent subtiles, toujours révélatrice de la beauté structurée de la langue.

### 2.2.1 La liaison Obligatoire

Par le mot « obligatoire », cela veut dire que c'est tellement nécessaire et essentiel d'en appliquer. La liaison obligatoire est celle que l'on doit « toujours » réaliser lorsqu'on parle français de façon soignée surtout dans un contexte formel ou soutenu. Elle permet de préserver le rythme et la fluidité de la langue et elle se fait toutefois.

Pour indiquer si une liaison est obligatoire, on utilise le signe ' \_ ' ou ' ◡ '.

Les règles qui gouvernent l'application de la liaison obligatoire à savoir :

### 1. Après un Déterminant

En langue française, les déterminants sont des mots qui accompagnent un nom pour préciser son sens, son genre, son nombre etc. ils peuvent être *les articles* (définis, indéfinis, partitif ou contracté), *les pronoms* ou *les adjectifs* (possessifs, démonstratif, interrogatif ou indéfini). Ces déterminants peuvent-être singuliers ou pluriels. Exemple ;

- Un\_ admirable officier / œ̃nadmiRabl.../
- Mes\_ enfants / mezãfã /
- Tes\_ ennemis / tezenimi /
- Leurs\_ œuvres / læ̃RzœvR /
- Aux\_ environs / ozãviRõ /
- Les\_ oiseaux / lezwazo /
- Ces\_ hommes / sezom /

**N.B** : Les déterminants peuvent être également les numéros comme :

- Dix\_ ans / dizã /
- Trois\_ abeilles etc. / tRwazabej /
- Trois\_ habitants / tRwazabitã /

### 2. Après un Pronom

- i. Entre les pronoms personnels sujet « *Nous, Vous, Ils, Elles, On* » suivis par un verbe  
Exemple :

- Nous\_ étions / nuzetjɔ /
- On\_ attend / õnatã /
- Ils\_ ont / ilzõ /

Il faut savoir qu'on doit prononcer correctement la liaison, sinon, nous n'entendrons pas la différence entre *ils\_aiment* /ilzẽm/ et *il\_ aime* /ilẽm/ ou *ils\_ arrivent* /ilzaRiv/ et *il\_ arrive* /ilaRiv/

- ii. Après un pronom complément, la liaison est aussi attendue en français lorsqu'un pronom précède un verbe comme :

- Elle vous\_ adore / elvuzadoR /
- Nous nous\_ appelons / nunuzaplo /
- J'en\_ ai besoin / zã̃nẽbõwẽ /
- Il en\_ a pris / ilã̃napRi /

- Je les\_attend / ʒələzatã /

### 3. Entre un Adjectif et le nom qui le suit

L'adjectif peut-être au singulier ou au pluriel. Exemple :

- De longues\_études / dəlõgzetyd /
- Un grand\_avantage / õgRãtavãtag /

### 4. Après un verbe

- Entre le verbe à l'impératif et le pronom qui le suit : « En » et « Y »

Exemple :

- Prends\_en / pRãzã /
- Vas\_y / vazi /
- On\_y va / õniva /

- Après le verbe « être », la liaison est requise à la forme impersonnelle après le verbe 'est'. Exemple :

- Il est\_évident / ilətevidã /
- C'est\_amusant / setamyzã /

- Entre le sujet inversé et le verbe à la forme interrogative. Exemples :

- Ont-ils raison ? / õtilrezõ /
- Que mangent-elles ? / kəmãʒtel /

### 5. Après un mot monosyllabique

- La liaison est obligatoire Après un adverbe monosyllabique tel que « très, trop, bien, plus, moins ». Exemple :

- Elle est moins\_intelligente / mwẽzẽtelizã /
- Le film est bien\_amusé / bjẽnamyze /
- L'enfant est trop\_heureux / tRopøRø /
- Immaculate est très\_important / tRezẽpøRtã /
- C'est bien\_entendu / səbjẽnãtãdy /

- La liaison est aussi obligatoire après une préposition monosyllabique tels que « dans, dès, en, dans, chez, sous ». Exemple :

- chez\_elle / feʒel /
- En\_afrique / õnafRik /

- Sous\_un arbre / suzœ̃naRbr /
  - Dans\_un instant / dâzœ̃nẽstâ /

6. À l'intérieur des mots composés: La liaison est obligatoire dans les phrases suivantes ;

- Les Etats-Unis. / lezetazyni /
- Les Petits-enfants / lepõtizâfâ /

Il faut noter qu'il y a des mots composés qui ne suivent pas cette règle ; ces mots sont classifiés à la liaison interdite.

7. Expression figée : La liaison est obligatoire dans les phrases suivantes ;

- De plus\_en plus / dæplyzâply /
- Avant\_hier / avâtijɛR /
- De temps\_en temps / dõtâzâtâ /
- Petit\_à\_petit / pøtitapøti /
- De mieux\_en mieux etc. / dæmjøzâmjø /

Il faut que nous sachions qu'il existe deux exceptions. Normalement à la forme interrogation, la liaison est interdite après les mots « *comment* » et « *quand* ».

- Quand\_est-ce que tu arrives ? / kâtɛskøtyaRiv /
- Comment\_allez-vous ? / kømâtalevu /

### 2.2.2 La liaison Facultative

Les liaisons facultatives sont faites en situation de conférences, d'exposé devant un public ainsi que lorsque l'on récite des poèmes. Cette liaison se fait à l'intérieur de groupe de sens, group verbal, groupe prépositionnel et lorsqu'on fait cette liaison d'un phrase, elle ressemble une liaison obligatoire. Autrement dit, c'est une liaison phonétique qui peut être *omise* sans nuire à la compréhension de la phrase contrairement à la liaison obligatoire. Elle est souvent liée au registre du langage et au style du locuteur, étant plus fréquente dans un langage formel pour un effet plus soignée.

Pour les niveaux A1 et A2, on peut se contenter de cette règle. En plus, on ne place pas de signe pour une liaison facultative

Exemple : Un ancien *avocat* entend ouvrir le débat / œ̃nâsjânavocaâtâ... /

**N.B** : Il faut savoir que les liaisons facultatives peuvent également fonctionner comme des liaisons obligatoires et ses règles pourrait être correspondre avec celles de la liaison obligatoire comme nous verrons voir dans la 5<sup>e</sup> règle ci-dessous et la règle **4B** dans la liaison obligatoire. Par exemple le phrase *Un ancien avocat entend ouvrir le débat* pourrait énoncer comme une liaison obligatoire / œ̃nãsjãnavocatãtã... /. Ici, on ajoute le phonème [t] pour faire la liaison.

Quelques règles gouvernantes la liaison Facultative sont :

1. Entre un nom pluriel et un adjectif ou un complément qui le suit. Exemple :

- Des enfants agréable / ...ãfãagReabl /  
*Des enfants\_ agréable* / ...ãfãzagReabl /
- Les chansons originales / ...fãõõRizinal /  
*Les Chansons\_ originales* / ...fãõõRizinal /
- Des histoires effrayantes / ...istwaRefRayãt /  
*Des histoires\_ effrayantes* / ...istwaRzefRayãt /

2. Après certains verbes comme être, avoir, aller, devoir etc. suivis par un autre verbe ou avant un nom au pluriel. Exemple

- Mes amis étaient / amietε / - *Mes amis\_ étaient* / amizetε /
- Ils sont arrivés / sãaRive / - *Ils sont\_ arrive* / sãtaRive /
- Couleurs allaient / kulœRale / - *Couleurs\_ allaient* / kulœRzale /

3. Après une préposition polysyllabique. Exemple :

- Pendant un siècle / pãdãœsjekl /  
*Pendant\_ un siècle* / pãdãtãœsjekl /
- Après avoir déposé les enfants à l'école ... / apRεavwaR /  
*Après\_ avoir déposé les enfants à l'école ...* / apRεzavwaR /

4. Après un adverbe qui modifie le mot qui suit. Exemple :

- Très aimable / tRεemabl /  
*Très\_ aimable* / tRεzemabl /
- Drôlement intéressant / dRœlmãêteResã /  
*Drôlement\_ intéressant* / dRœlmãêteResã /

5. Entre les forme du verbe *être* et son attribut. Exemple :

- C'est impossible / sœ̃põsibl /  
*C'est\_ impossible* / sœ̃tœ̃põsibl /

- Sanni est intelligent /saniɛ̃tɛlizã /  
*Sanni est intelligent* /saniɛ̃tɛlizã /
- Jocelyne était heureuse /ʒɔslinɛtəRøz /  
*Jocelyne était\_heureuse* /ʒɔslinɛtəRøz /

6. Entre les auxiliaires *avoir* et *être* et le participe passé d'un verbe. Exemple :

- Ils ont entendu /ilzõtãdy /  
*ils\_ont\_entendu* /ilzõtãdy /
- Nous avons aimé /nuzavõeme /  
*nous\_avons\_aimé* /nuzavõeme /
- Ce sujet est abordé /səsyʒεabɔRde /  
*Ce sujet est\_abordé* /səsyʒεabɔRde /

7. On peut faire ou non la liaison après les infinitifs en *-er*. Exemple :

- J'aurais préféré souper ailleurs /... supeajœR /  
*J'aurais préféré souper\_ailleurs* /... supeRajœR /
- Elle ne peut s'empêcher de rêver à lui /... Revealɥi /  
*Elle ne peut s'empêcher de rêver\_à lui* /... ReveRajɥi /

8. La liaison est facultative après ;

a) La conjonction de subordination « *quand* ».

Exemple : Quand il est arrivée, elle a été soulagé /kãilearive.../

*Quand\_il est\_arrivée, elle a été soulagé* /kãiletarive.../

b) La conjonction de coordination « *mais et soit* » (quand ce dernier est répété et après le pronom '*dont*'). Exemple :

- Marianne aurait voulu y aller, mais elle avait autre chose de prévu /...mɛɛlave.../  
*Marianne aurait voulu y aller, mais\_elle avait autre chose de prévu* /...mezɛlave.../
- Sanni est soit inattentif, soit indifférent /...swainatãtif/swaẽdifeRã /  
*Sanni est soit\_inattentif, soit\_indifférent* /...swatinatãtif/swatẽdifeRã /
- C'est la personne dont elle parlait tout\_à l'heure /...dõel.../  
*C'est la personne dont\_elle parlait tout\_à l'heure* /...dõtɛl.../

### 2.2.3 La liaison Interdite

C'est une liaison qui n'est jamais ou rarement réalisé par les locuteurs, car elle peut être perçue comme incorrect ou artificielle. Cette liaison est évitée dans la plupart des contextes de

communication ; c'est-à-dire, elle ne se fait jamais. Si une liaison est dite interdite, on place le signe ‘#’ ou ‘×’ ou ‘//’ entre les mots

Voici Comment réaliser la liaison Interdite ci-dessous ;

1. Après un signe de ponctuation

La liaison est interdite lorsqu'il y a une pause entre 2 mots. On ne fait donc jamais la liaison entre deux mots lorsqu'un signe de ponctuation les sépare.

**Exemple :** Hommes, femmes, enfants tous appréciaient cette musique /...fam #ãfã.../

2. Après la conjonction 'et'

Exemple :

- Gloria est enceinte de jumeaux : un garçon et une fille /...gaRsõ #e #yn.../
- Jacob hésite entre économiser et investir /... ekõnomize #e#ëvestiR/
- un chien et un chat / cãjẽ #e # cãfa /

3. Après un nom singulier

La liaison est interdite après un nom singulier, que le mot soit un verbe, un adjectif, une préposition, un coordonnant etc.

**Exemple :** Le chat était sorti par fenêtre / lãfa #ete.../  
C'était un repas infecté /...Rãpa #ëfekte /

4. Devant les mots commençant par un h aspiré.

La présence du ‘h aspiré’ en début de mot Interdit la liaison avec le mot précède.

Exemples :

- Les voyageurs admiraient le paysage à travers les hublots de l'appareil /...le #yblo.../
- Ses paroles m'ont heurté /... mõ # cãRte /
- des haricots / de # aRiko /
- des haches / de # af' /

5. Devant les numéros « cent », « onze » et « un ».

On ne fait pas la liaison devant les numéros, qu'ils soient des déterminants, des noms des pronoms ou des adjectifs. Exemple :

- Lorsqu'il avait onze ans, Sani adorait les jeux vidéo / lɔRskilavɛ # ɔ̃z... /
- Tes un ressemblent à des barres obliques /te # œ̃ ... /
- Le cent unième /lɛsã # ynjem/
- Dans onze jours, je serais à Paris /dã # ɔ̃zɔR ... /
- Donne m'en un /dɔnmã # œ̃/

#### 6. Après un nom pluriel dans un nom composé

La liaison est interdite après un mot pluriel (marqué d'un s) à l'intérieur de certains noms composés.

Exemple :

- Les porcs-épics partent des piquants sur presque tout le corps /lepɔRkepik.../ *et non pas* /lepɔRkzepik.../
- Ebuka est fasciné par les arcs-en-ciel /...aRkãsjɛl/ *et non pas* /...aRkzãsjɛl/
- Il y a deux moulins à eau sur cette île /...mule # ao.../
- On y fait l'élevage de vers à soie /...vɛRaswa/ *et non pas* /...vɛRzaswa/

#### 7. Après certaines prépositions ayant plus d'une syllabe comme « selon » et « à travers ».

Exemple :

- Selon elle, il s'agit de sa meilleure prestation /slɔ̃ # ɛl... /
- L'animal s'était frayé un chemin à travers un amas de branches. /...atRavɛR # œ̃nama... /

#### 8. Après certains verbes conjugués à la 2<sup>e</sup> personne.

On ne fait pas la liaison après un verbe qui se termine par un « s » à la deuxième personne singulier à l'indicatif présent ou subjonctif présent. Exemple :

- Elle sait à quel point tu aimes aller au cinéma /...tyɛm # ale.../ *et non pas* /...tyɛmzale... /
- Je ne veux pas que tu partes au travail. /...typaRt # otRavaj/ *et non pas* /...typaRtɔtRavaj/

#### 9. Après les adverbes dans une phrase interrogative Exemple :

- Quand est-il arrivé ? / kã # ɛtilavɛ /
- Comment accepter ? / kɔmã # akseptɛ /
- Combien en veux-tu ? / kɔbjɛ # ɔ̃vɔty /

### 2.3 La différence entre La liaison et L'enchaînement

La liaison et l'enchaînement sont deux phénomènes importants dans la phonétique suprasegmentale. Dans la phonologie du français, la fluidité du discours repose sur plusieurs phénomènes, dont la liaison et l'enchaînement. Bien que souvent confondus par les apprenants ou négligés à l'oral, ces deux procédés jouent un rôle essentiel dans la cohésion et la musicalité de la langue. Ces deux phénomènes se ressemblent beaucoup dans l'articulation ou prononciation des mots ou phrases et Il faut les distinguer de l'un à autre.

La liaison et l'enchaînement sont les processus de *lier* un mot à l'autre. Or, la différence entre les deux reste un problème fréquent pour les apprenants de la langue française. Leur compréhension approfondie permet d'accéder à une maîtrise plus élégante et naturelle du français parlé. Nous avons déjà précisé plus haut la définition et les formes de ces deux phénomènes. Pour distinguer entre les deux, nous focalisons sur enchaînement consonantique (Presque toujours présente à l'oral) et la liaison (Peut être obligatoire, facultative ou interdite selon le registre) car les deux impliquent le rapport des consonnes dans leurs applications. |.

Pour la liaison, les consonnes impliquées sont souvent muettes (non prononcée dans le mot) mais prononcées lorsqu'elle se rencontre par un autre mot qui commence par une voyelle ou h muet. Les consonnes impliquées dans l'enchaînement sont toujours prononcées, même hors contexte. **Par Exemple :**

Elle\_est sympathique / εl\_εsẽpatik /

Elles\_ont sympathique / εlz\_õsẽpatik /

Dans le premier exemple, nous constatons que le mot 'elle' se termine par le son [l], alors le lien entre le mot 'elle' et 'est' connote un enchaînement i.e. il n'y a pas d'addition d'un autre son pour les lier. Alors, dans le deuxième exemple, le mot 'elle' se termine par le mot *s* dans l'orthographe (mais non-prononcée) puis lier à l'autre mot commençant par une voyelle et le son 'z' est ajouté entre les deux mots. Cela implique une liaison.

En terme simple, la liaison se concentre sur l'orthographe d'une consonne finale non prononcée tandis que l'enchaînement se concentre sur la prononciation d'une consonne finale prononcée. La consonne enchaînée ne change jamais de nature phonétique. La consonne de

liaison peut changer de nature phonétique (d devient t, f devient v). L'enchaînement est obligatoire tandis que la liaison n'est pas toujours obligatoire.

En somme, la liaison et l'enchaînement partagent la même objectif d'assurer la fluidité et l'élégance du français parlé, ils diffèrent fondamentalement dans leur nature, leur fonctionnement et leur implication stylistique. La maîtrise de ces deux procédés s'avère incontournable non seulement pour une prononciation correcte, mais également pour une appréciation plus nuancée de la langue dans ses multiples registres.

## 2.4 La liaison dans la production orale

La liaison en français joue un rôle fondamental dans la fluidité et la clarté de la production orale. Sans liaison, le français parlé serait haché et difficile à suivre. Elle permet de glisser d'un mot à l'autre sans interruption (ex. *vous\_avez* /vuzave/ sonne plus fluide que *vous avez* /vu.ave / dit sans liaison). Dans la production orale, elle fait référence à la capacité de créer et de communiquer un message oral de manière efficace.

La liaison marque des structures grammaticales essentielles (ex. *les\_enfants* /lezãfã/, *nous\_avons* /nuzavã/, *ils\_ont* /ilzã/). Elle distingue parfois des mots proches (ex. *un grand\_homme* /ãgRãtãm / vs. *un grain d'homme* /ãgRãdãm /). Elle permet de lier les mots entre eux, évitant les ruptures dans la chaîne parlée. Par exemple, *les\_amis* /lezami / au lieu de *les amis* /leami /).

Également, elle aide les auditeurs à mieux segmenter et comprendre les phrases, surtout dans un débit rapide. Les liaisons aident les auditeurs à reconnaître les unités grammaticales et le sens global. Cela est particulièrement vrai dans les conversations rapides ou les environnements bruyants.

L'usage correct des liaisons est perçu comme un signe de maîtrise, surtout dans les contextes formels. Cela peut faire la différence dans un examen oral, une présentation ou une entrevue. Une bonne maîtrise des liaisons est souvent perçue comme un signe de compétence

avancée en français car elle est plus fréquente dans les contextes formels (discours, lecture à haute voix) que dans la parole spontanée.

### **Avantages de la liaison en production orale**

1. Amélioration de la Prononciation : L'usage correct des liaisons rend le discours plus fluide, naturel et proche des modèles natifs. Elle encourage une articulation plus précise c'est-à-dire, les transitions entre mots sont plus harmonieuses, ce qui facilite la compréhension par l'auditeur.
2. Renforcement de la cohésion syntaxique : Elle souligne les liens grammaticaux entre les mots (ex. *on\_a, vous\_êtes*). Les liaisons obligatoires évitent des coupures artificielles entre mots (*les\_amis* vs *les amis* avec pause), ce qui aide l'auditeur à segmenter correctement
3. Valorisation sociale : Dans certains milieux, bien utiliser les liaisons peut être perçues comme un signe de raffinement ou d'éducation
4. Facilitation de l'apprentissage : Les étudiants qui maîtrisent la liaison se sentent plus compétents et osent parler plus spontanément et développent plus facilement des compétences en lecture et en écriture.

### **Les méconnaissances et difficultés**

Les méconnaissances de la liaison en français constituent des enjeux majeurs dans l'apprentissage et la pratique de la langue, tant pour les apprenants étrangers que pour certains locuteurs natifs. Nous avons quelques facteurs qui contribuent aux méconnaissances des règles de liaison tels que :

1. Erreurs de segmentation: Les apprenants confondent parfois les frontières lexicales en intégrant la consonne de liaison au mot suivant. Ainsi, l'expression *les\_amis* peut être perçue ou transcrite sous la forme fautive **les zamis**, ce qui perturbe la reconnaissance du mot initial et engendre une mauvaise segmentation.

2. Omissions ou fausses liaisons: lorsqu'elles sont mal prononcées ou omises, les liaisons peuvent nuire à la clarté du message oral. Ces erreurs entraînent souvent des contresens ou une impression de maladresse. Une faute fréquente consiste à produire *je suis allé* avec un [t] au lieu de [z], ce qui correspond à une liaison erronée surtout chez les débutants.
3. Influence de l'écrit: l'orthographe exerce une influence notable sur la production orale/ Certains locuteurs, en particulier lorsqu'ils lisent à voix haute, ont le tendance à surproduire des liaisons, appliquant des règles qui ne reflètent pas nécessairement l'usage courant. Ce décalage entre écrit et oral rend la prononciation artificielle.
4. Variabilité sociolinguistique: Les liaisons facultatives constituent un marqueur stylistique et social. Elles sont souvent négligées dans la conversation familière mais abondamment utilisées dans les contextes formels ou discours publics. Cette alternance peut créer un décalage stylistique et révéler la capacité- ou non- du locuteur à adapter sa prononciation selon la situation de communication.

## **2.5 Les facteurs influençant la maîtrise de la liaison**

La maîtrise de la liaison est un élément fondamental de la production orale en français. Elle permet non seulement une meilleure fluidité du discours, mais aussi une prononciation plus naturelle. Pourtant, elle représente un défi pour de nombreux locuteurs, notamment les apprenants du français langue seconde. Plusieurs facteurs influencent cette capacité, notamment l'âge d'acquisition, l'exposition à la langue, le niveau de compétence linguistique, et le contexte de communication.

1. **Influence de la langue maternelle** : Les locuteurs de langues qui ne possèdent pas de phénomènes similaires (ex. anglais, mandarin) trouvent plus difficile la liaison. Les apprenants provenant de langues avec élision ou sandhi (ex. espagnol, italien) s'adaptent parfois plus vite aux liaisons obligatoires.

2. **L'âge d'acquisition** : L'âge joue un rôle clé. Une exposition précoce favorise une prononciation plus naturelle et une intégration inconsciente des liaisons. Les enfants francophones natifs acquièrent naturellement les liaisons régulières dès leur plus jeune âge en imitant les adultes qui les entourent, tandis que les liaisons facultatives ou interdites apparaissent plus tardivement. Chez les apprenants non natifs, l'âge d'apprentissage influence également : plus l'exposition commence tôt, plus la liaison est maîtrisée avec aisance (<https://www.projet-pfc.net>). À l'inverse, les apprenants adultes peuvent comprendre les règles mais peinent à les appliquer spontanément en conversation. Ils peuvent rencontrer des difficultés à intégrer ces règles implicites de prononciation, car ils ont souvent déjà développé des habitudes articulatoires propres à leur langue maternelle.
3. **L'exposition à la langue orale** : L'exposition à la langue joue un rôle crucial. Un environnement riche ou un locuteur souvent exposé au français parlé – que ce soit par les médias, la conversation quotidienne ou les échanges scolaires – développe une meilleure oreille pour les enchaînements naturels de sons c'est-à-dire, Plus un étudiant entend et produit du français authentique (films, conversations, lectures à voix haute), plus la liaison devient naturelle. En revanche, une exposition limitée à l'oral peut entraîner une production hachée, où les liaisons sont absentes ou mal placées (<https://doi.org/10.4000/corela.1127>).
4. **Le niveau de compétence linguistique** : Le contexte linguistique est également à considérer. Par exemple, la liaison est plus systématiquement utilisée dans des contextes formels que familiers. Certains locuteurs peuvent donc adapter leur usage selon la situation de communication, ce qui nécessite une bonne conscience sociolinguistique. En plus, Les apprenants avancés maîtrisent mieux les règles obligatoires et facultatives que les débutants. Les débutants peuvent sur-utiliser ou éviter les liaisons par manque de confiance ou par transfert de leur langue maternelle ce qui peut les empêcher de prêter

attention à la prosodie et aux phénomènes phonétiques comme la liaison. À mesure que leur aisance augmente, ils deviennent plus sensibles aux règles de liaison et peuvent les appliquer plus efficacement (<https://www.journals.openedition.org>)

5. **Le contexte de communication** : La communication, influence aussi l'utilisation des liaisons. En situation formelle (présentation orale, examen, discours), les locuteurs sont souvent plus attentifs à leur prononciation et cherchent à respecter les règles, y compris celles des liaisons obligatoires. À l'inverse, en contexte informel, certaines liaisons peuvent être omises, notamment les liaisons facultatives ou interdites, sans nuire à la compréhension. (<https://www.projet-pfc.net>)
6. **Le niveau de scolarisation** : Le niveau de scolarisation influence fortement la capacité à utiliser la liaison de manière correcte. L'enseignement explicite de la phonétique et des règles grammaticales en particulier la liaison en classe permet aux apprenants de mieux comprendre quand et comment l'utiliser. Cette connaissance favorise une amélioration sensible de leurs performances. En revanche, sans cet apprentissage, les apprenants font des erreurs *surcorrection* c'est-à-dire d'appliquer les règles de manière excessive ou inappropriée, ce qui attire la fluidité et naturalité de leurs discours. (<https://www.journals.openedition.org>)
7. **Variation régionale et sociolinguistique** : Certaines régions ou milieux sociaux en France font moins de liaisons facultatives (ex. en français familier parisien). Les modèles entendus par l'apprenant (professeur, médias, entourage) influencent leur usage.

## **CHAPITRE III**

### **ANALYSE DES DONNÉES**

#### **3.1 POPULATION CIBLE**

La population cible de cette recherche est constituée des étudiants inscrits au Département des Langues Étrangères de l'University of Benin (Nigéria), ayant suivi les cours de Français Langue Étrangère (FLE) pendant quelques années. Elle regroupe exclusivement des étudiants nigériens ; de deuxième, troisième et quatrième promotions ; âgés de 18 ans à plus de 24 ans. Cette population présente une diversité linguistique et académique marquée, reflétant différents niveaux de compétence et d'exposition à la langue française.

#### **3.2 ÉCHANTILLON**

À partir de cette population, un échantillon a été retenu selon une approche empirique de manière à observer directement les comportements linguistiques des apprenants et à analyser leurs performances d'une situation réelle.

D'une part, 100 étudiants ont été sélectionnés pour la collecte de données quantitatives, dans le but d'obtenir une représentation globale, fiable et statistiquement pertinente des perceptions, difficultés et représentations liées à la maîtrise de la liaison en français.

D'autre part, un sous-échantillon de 10 étudiants de quatrième promotion a été choisi. Il est centré sur une évaluation de la production orale. Ce choix se justifie par leur expérience linguistique plus avancée et leur exposition approfondie aux cours de phonétique, notamment à l'étude de la liaison.

Le recours à un nombre restreint de participants pour cette phase d'entretien s'explique par la nécessité d'une analyse fine et rigoureuse : l'évaluation de la performance orale requiert du temps, de la précision et une observation individuelle, rendant difficile l'intégration d'un échantillon plus large dans le cadre de ce travail.

### 3.3 OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES

Dans le cadre de cette étude, deux instruments de collecte de données ont été utilisés : un questionnaire intitulé « *Questionnaire pour tester la compréhension des étudiants sur la liaison phonétique française* » et un entretien oral. Ces deux outils permettent ainsi d'obtenir une vision globale et approfondie du phénomène étudié.

Le questionnaire a été conçu pour recueillir efficacement, un large volume d'informations auprès des étudiants. Il est structuré en deux sections principales.

**Première section** : regroupe les données personnelles des répondants (âge, sexe, niveau d'étude, etc.), permettant de mieux situer le profil des participants.

**Deuxième section** : composée de 20 questions réparties en quatre parties, explore différents aspects de la maîtrise de la liaison.

La première partie (5 questions) évalue les connaissances générales en phonétique française ; La deuxième partie (5 questions) porte spécifiquement sur la compréhension et l'usage de la liaison ; La troisième partie (5 phrases simples) mesure la capacité à identifier la présence ou l'absence de liaison, avec des résultats exprimés en termes de réussite ou d'échec ; Enfin, la quatrième partie (5 questions à réponses multiples) s'intéresse aux difficultés personnelles et aux stratégies d'amélioration de la maîtrise de la liaison.

Les réponses des deux premières parties sont présentées sous forme d'une échelle de Likert à quatre niveaux (pas du tout d'accord, un peu d'accord, d'accord, totalement d'accord), tandis que les deux dernières visent à observer la performance et la réflexion des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques.

En complément, l'entretien oral a servi d'outil qualitatif pour approfondir l'analyse de la production réelle de la liaison. Il repose sur la lecture de deux textes courts, intitulés : « *Les préparatifs d'un projet commun* » et « *Une escapade au fil des vieilles pierres* »

Ces textes ont été lus à haute voix par dix étudiants de quatrième année, dont les performances ont été enregistrées et analysées selon trois critères : la pertinence, la précision, et la justesse de l'emploi des liaisons (obligatoires, facultatives et interdites). Cette démarche vise à observer comment les apprenants appliquent concrètement les règles de la liaison dans un contexte oral authentique, et à comparer leurs connaissances théoriques avec leurs compétences phonétiques effectives.

Ainsi, la combinaison du questionnaire et de l'entretien oral offre une compréhension à la fois large et approfondie de la problématique, en articulant les dimensions cognitive, perceptive et pratique de la maîtrise de la liaison française.

### 3.4 PROCESSUS D'ANALYSE DES DONNÉES

La méthode du pourcentage simple est adoptée pour analyser des données.

$$\text{La formule est } = \frac{\text{NR}}{\text{TN}} \times \frac{100}{1}$$

NR- Le nombre de répondants

TN- Le nombre total de question retournés

100- Le pourcentage constant

Analyse des questionnaires distribués et des réponses

VARIABLE	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Population	160	100%
Taille de l'échantillon	110	68,8%
Administré	110	100%
Collecté	110	100%

Le tableau ci-dessous montre que la population étudiée est composée de 160 individus, qui correspondent à la totalité de 100% de la population. La taille de l'échantillon est basée sur 110 individus, représentant 68,8% de l'ensemble de la population. En tout, 110 questionnaires, comportant aussi des textes pour les interviews orales, ont été repartis. Tous ont été

correctement complétés, renvoyés et rassemblés auprès des participants, assurant ainsi un taux de récupération de 100%.

## **SECTION A : Information Sociodémographique**

### **Sexe :**

<b>SEXE</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Masculin	25	22,7%
Féminin	85	77,3%
Totale	110	100%

L'analyse ci-dessous révèle que les participants se composent de 22,7% masculin et de 77,3% féminin

### **Nationalité**

<b>NATIONALITÉ</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Nigériens	110	100%
Totale	110	100%

L'analyse ci-dessous révèle que tous les participants sont Nigériens

### **Age :**

<b>ÂGE</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
18-20ans	35	31,8%
21-23ans	57	51,8%
24 ans et plus	13	16,4%
Totale	110	100%

La représentation ci-dessous démontre que 35 individus, étant 31,8% de la population, sont d'âge de 18 à 20 ans. 57 individus, étant 51,8% de la population, sont d'âge de 21 à 3 ans, tandis que 13 individus, équivalant à 16,4% de la population, ont 24 ans ou plus.

### **Année d'étude**

<b>ANNÉE D'ÉTUDE</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
2 <sup>e</sup> Année	40	36,4%
3 <sup>e</sup> Année	20	18,2%

4 <sup>e</sup> Année	50	45,4%
Totale	110	100%

Le tableau ci-dessous indique que 40 personnes, étant 36,4% de la population sont en deuxième année d'étude tandis que 20 personnes, correspondant à 18,2% de la population sont des étudiants de troisième année d'étude. Néanmoins, 50 personnes, étant 45,4% de la population, sont en quatrième position.

### **Année d'apprentissage du français**

ANNÉE	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
1-3 ans	75	68,2%
4-6 ans	29	26,4%
7 ans et plus	6	5,4%
Totale	110	100%

Le tableau ci-dessous révèle que 75 personnes, étant 68,2% de la population avaient étudié le français pendant un à trois ans. 29 personnes, étant 26,4% de la population avaient étudié le français pendant quatre et six ans, tandis que 6 personnes étant 5,4% avaient étudié le français pendant sept ans ou plus.

### **SECTION B : L'analyse de questions de recherche**

Étant donné que cette partie se divise en quatre parties, les questions de l'étude ont été examinées à l'aide d'un pourcentage simple dans chacune des quatre sections. Pour répondre aux interrogations formulées, on examine les variables suivantes.

**PREMIER QUESTION :** Quelle est le niveau de compréhension des apprenants en matière de la phonétique française ?

S/N	DECLARATION	Pas du tout d'accord	Un peu d'accord	D'accord	Totalement d'accord	Totale
1	La phonétique est l'étude scientifique des sons du langage	0 0%	10 10%	51 51%	39 39%	100 100%
2	L'apprentissage de la phonétique doit commencer dès	3 3%	10 10%	35 35%	52 52%	100 100%

	le début de l'étude d'une langue.					
3	La phonétique se limite uniquement à l'étude de la prononciation	34 34%	24 24%	31 31%	11 11%	100 100%
4	La phonétique concerne seulement les étudiants avancés	68 68%	13 13%	12 12%	7 7%	100 100%
5	L'Alphabet Phonétique Internationale (l'API) aide à mieux comprendre la prononciation des sons	6 6%	4 4%	41 41%	49 49%	100 100%
<b>POURCENTAGE TOTALE</b>		22,2%	12,2%	34%	31,6%	100%

### **OBSERVATION**

Les résultats montrent que les déclarations 1, 2 et 5, qui portent sur des notions générales et essentielles de la phonétique, ont été validées par une large majorité des répondants : 90 % d'« accord » et « totalement d'accord » pour la première, 87 % pour la deuxième et 90 % pour la cinquième. Ces données traduisent une compréhension satisfaisante des bases phonétiques. En revanche, les déclarations 3 et 4, qui étaient formulées de manière plus restrictive, n'ont pas été validées par la majorité. Ce rejet indique que les apprenants ont pu distinguer les affirmations trop limitées et ne se sont pas laissé piéger par celles-ci, ce qui témoigne également d'un certain niveau de discernement.

Sur l'ensemble, la moyenne des pourcentages de validation (« accord » et « totalement d'accord ») s'élève à 65,6 %, confirmant ainsi une compréhension globale plutôt solide. Toutefois, 12,2 % des répondants qui se sont dits « un peu d'accord » révèlent des hésitations, tandis que 22,2 % ayant choisi « pas du tout d'accord » montrent une réelle difficulté de compréhension.

En somme, les résultats démontrent que la majorité des apprenants possèdent une compréhension suffisante de la phonétique, même si une minorité continue de rencontrer des obstacles.

**DEUXIÈME QUESTION :** Dans quelle mesure les apprenants comprennent le phénomène de la liaison française ?

S/N	DECLARATION	Pas du tout d'accord	Un peu d'accord	D'accord	Totalement d'accord	Totale
1	Les règles de la liaison sont claires pour moi	5 5%	33 33%	39 39%	23 23%	100 100%
2	La liaison concerne de prononcer une consonne entre deux mots, lorsque le second commence par une voyelle	5 5%	12 12%	38 38%	45 45%	100 100%
3	La liaison est un élément fondamental de la production orale en français	3 3%	5 5%	43 43%	49 49%	100 100%
4	Il n'y a pas de différence entre l'enchaînement consonantique et la liaison	62 62%	16 16%	12 12%	10 10%	100 100%
5	L'absence de liaison peut donner une impression de manque de maîtrise de la langue	6 6%	15 15%	45 45%	34 34%	100 100%
<b>POURCENTAGE TOTALE</b>		23,4%	20,2%	29,6%	26,8%	100%

#### **OBSERVATION**

Selon les données recueillies, sur les 100 apprenants ayant répondu à la première déclaration, environ 62 % (réponses « d'accord » et « totalement d'accord ») estiment que les règles de la liaison sont claires pour eux, même si 33 % se montrent hésitants. Par ailleurs, une majorité de 83 % confirme avoir une bonne définition de la liaison, et une proportion encore plus importante, soit 92 %, reconnaît que la liaison constitue un élément essentiel de la production orale en français. Concernant la quatrième déclaration, 78 % des répondants affirment qu'il

existe une distinction nette entre la liaison et l'enchaînement consonantique. De plus, 77 % admettent que la liaison représente un aspect plus complexe que d'autres phénomènes phonétiques. Dans l'ensemble, bien que les pourcentages varient d'une déclaration à l'autre, la moyenne des validations (« d'accord » et « totalement d'accord ») atteint 56,4 %, ce qui traduit une compréhension globale plutôt satisfaisante du phénomène. Toutefois, 20,2 % des apprenants qui se situent dans la catégorie « un peu d'accord » révèlent certaines hésitations, tandis que 23,4 % de « pas du tout d'accord » témoignent de véritables difficultés à saisir le fonctionnement de la liaison.

En conclusion, les résultats révèlent qu'une majorité significative d'apprenants a validé les déclarations proposées donc, ce qui démontre une assimilation correcte des règles et de l'importance de la liaison.

**TROISIÈME QUESTION :** À quel niveau les apprenants peuvent identifier le type de liaison présente dans des phrases simples ?

S/N	PHRASE	NOMBRES D'ÉCHEC %	NOMBRES DE REUSSITE %
1	Je voudrais un croissant et un jus d'orange	61%	39%
2	J'ai trouvé cette veste dans un magasin de seconde main	53%	47%
3	Plus on est de fou, plus on rit	48%	52%
4	Elle écrit une lettre à Lili et Annie	62%	38%
5	Nathalie passe un examen	42%	58%
<b>POURCENTAGE TOTALE</b>		53,2%	46,8%

#### **OBSERVATION**

L'analyse de réponses révèle que, pour les cinq (5) questions de cette section, le taux moyen de réussite dans l'identification correcte des liaisons s'élève à 46,8%, tandis que le taux d'échec atteint 53,2%. Cette répartition, où les erreurs dépassent légèrement les réussites, met

clairement en évidence les difficultés persistantes des apprenants à reconnaître et appliquer correctement les règles de la liaison dans des phrases simples.

Cette tendance souligne la nécessité d'un renforcement méthodologique dans l'enseignement de la liaison française.

**QUATRIÈME QUESTION :** Quels sont les principaux obstacles auxquels font face les apprenants dans la maîtrise de la liaison ?

**1. Quelle est votre principale difficulté avec la liaison.**

<b>DIFFICULTÉ</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Prononciation	46	46%
Règles	63	63%
Mémorisation	44	44%
Vitesse de parole	57	57%

**OBSERVATION**

Selon les résultats du sondage, plusieurs facteurs entravent la bonne maîtrise du phénomène de la liaison chez les répondants. En effet, 46 % des participants estiment que la prononciation constitue l'obstacle principal à leur compréhension. Par ailleurs, 44 % associent cette difficulté à la mémorisation des règles, soulignant ainsi le poids de l'aspect cognitif dans l'apprentissage. Toutefois, une part significative des répondants, étant 57 %, considèrent que la vitesse de parole constitue le facteur déterminant qui les empêche d'appliquer correctement la liaison en contexte communicatif. Enfin, la proportion la plus élevée, représentant 63 % des sondés, admet que la complexité et la difficulté de compréhension des règles de la liaison constituent la barrière majeure à une maîtrise satisfaisante du phénomène.

Ces résultats mettent en évidence que, si les aspects phonétiques et mnésiques jouent un rôle certain, ce sont surtout la rapidité de l'énonciation et la complexité des règles qui posent le plus de problèmes aux apprenants.

**2. Quelle sont les facteurs qui influencent votre capacité à maîtriser la liaison ?  
(plusieurs réponses possibles).**

<b>FACTEUR</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Influence de la langue maternelle	60	60%
Âge d'acquisition	24	24%
Niveau de l'étude	47	47%
Compétences linguistiques	44	44%
Exposition à la langue orale	68	68%

**OBSERVATION**

Selon les résultats de l'enquête, plusieurs facteurs influencent la maîtrise de la liaison chez les apprenants. En premier lieu, une majorité relative de 60 % des répondants reconnaissent que l'influence de la langue maternelle constitue l'obstacle principal. À l'opposé, seuls 24 %, étant la proportion la plus faible, estiment que leur âge d'acquisition du français joue un rôle déterminant. Par ailleurs, 47 % considèrent que leur niveau d'études a un impact direct sur leurs capacités à bien utiliser la liaison, tandis que 44 % attribuent cette difficulté à leur compétence linguistique générale. Enfin, le pourcentage le plus élevé, étant 68 %, souligne que c'est surtout l'exposition à la langue orale qui conditionne leur maîtrise effective de la liaison.

Ces données révèlent donc que, bien que des facteurs cognitifs et sociaux tels que l'âge ou le niveau d'études interviennent, ce sont avant tout l'environnement linguistique (langue maternelle et exposition à l'oral) et la fréquence du contact avec la langue française parlée qui déterminent la qualité de l'acquisition et de l'application des règles de liaison.

**3. La liaison vous pose plus de problème en :**

<b>PROBLÈME</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Lecture à voix haute	22	22%
Conversation spontanée	78	78%

## **OBSERVATION**

Selon les données recueillies, 22 % des sondés affirment que la liaison ne leur pose pas de difficulté particulière lorsqu'ils effectuent une lecture à haute voix. En revanche, une majorité écrasante de 78 % reconnaissent rencontrer davantage de problèmes dans les conversations spontanées. Ce contraste met en évidence le fait que la lecture, soutenue par la présence du texte écrit, facilite l'anticipation et la réalisation des liaisons, tandis que l'oral spontané, plus rapide et moins préparé, constitue un terrain où les apprenants éprouvent des difficultés à appliquer correctement les règles de la liaison.

### **4. Quelle méthode vous proposerez qui peut aider l'étude de la liaison (plusieurs réponses possibles)**

<b>MÉTHODE</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Écoute des natifs (podcast/chanson)	84	84%
Répétition	55	55%
Exercices écrites	36	36%
Jeux/Activités orale (Socio-éducatif)	68	68%

## **OBSERVATION**

Selon les résultats obtenus, une très forte proportion de 84 % des répondants estime que l'écoute de locuteurs natifs constitue le moyen le plus efficace pour améliorer la compréhension de la liaison. De même, un pourcentage significatif de 68 % suggère que la participation à des jeux et activités orales à visée socio-éducative pourrait favoriser une meilleure maîtrise du phénomène. Par ailleurs, 55 % des sondés considèrent que la répétition régulière des règles de la liaison contribue à renforcer leur compétence en la matière. Enfin, une proportion relativement plus faible, étant 36 %, souligne que les exercices écrits peuvent également jouer un rôle dans l'apprentissage et la maîtrise de la liaison, bien que leur impact soit jugé moins déterminant que celui des autres approches.

## 5. Souhaitez-vous que l'enseignement de la liaison soit renforcé ?

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Oui	90	90%
Non	9	9%
Neutre	1	1%

### OBSERVATION

Selon les résultats du sondage, 9 répondants (9 %) estiment que l'étude de la liaison ne devrait pas être considérée comme nécessaire dans l'apprentissage du français. Par ailleurs, 1 répondant (1 %) demeure indécis quant à la nécessité ou non de renforcer l'enseignement de ce phénomène. Toutefois, une large majorité de 90 répondants (90 %) reconnaît l'importance d'intégrer de manière plus systématique l'étude de la liaison, en particulier dans le cadre des évaluations orales, où sa maîtrise apparaît comme un indicateur essentiel de compétence linguistique

### SECTION C- ENTRETIENS (Lecture à haute voix)

Cette partie comprend deux brefs textes de liaison afin d'améliorer la compréhension et l'approche de la liaison souvent mal interprétée par les apprenants dans leur expression orale en français. Les cinq participants examineront ces textes pendant que nous tentons de noter leurs erreurs et d'évaluer leur aptitude à mettre en œuvre la liaison dans des extraits ou segments.

#### Texte 1: Les préparatifs d'un projet commun

Forme de Liaison	PARTICIPANTS										Pourcentage totale
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
Obligatoire	9	9	9	4	9	8	9	5	7	6	75
	75	75	75	33,3	82	66,7	75	41,7	58,3	50	63,2
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Facultative	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100%	100
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

	3	3	3	4	4	2	3	3	2	2	29
Interdite	75	75	75	100	100	50	75	75	50	50	72,5
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

### OBSERVATION

Le Texte 1 comporte 12 liaisons obligatoires, 12 facultatives et 4 interdites. Les résultats indiquent que les apprenants ont correctement appliqué les liaisons obligatoires dans 63,2 % des cas, révélant une maîtrise encore incomplète de cette catégorie pourtant fondamentale en français. En revanche, les liaisons facultatives ont été reconnues et produites avec un taux de réussite de 100 %, ce qui suggère une sensibilité accrue aux contextes phonétiques lorsqu'ils ne sont pas contraignants.

Pour les liaisons interdites, le taux moyen de réussite est de 72,5 %, montrant une difficulté persistante à identifier les contextes où la liaison doit être évitée.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les apprenants maîtrisent bien les liaisons facultatives, mais rencontrent des défis importants avec les liaisons obligatoires et interdites, soulignant la nécessité d'un entraînement plus ciblé en phonétique pour renforcer la précision et la fluidité en FLE.

### Texte 2 : Une escapade au fil des veilles pierres

Forme de Liaison	PARTICIPANTS										Pourcentage Totale
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
Obligatoire	7	7	7	7	8	6	7	8	7	7	71
	87,5	87,5	87,5	87,5	100	75	87,5	100	87,5	87,5	88,8
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Facultative	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	40
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Interdite	8	7	7	7	7	7	8	7	8	7	73
	100	87,5	8,5	87,5	87,5	87,5	100	87,5	100	87,5	91,3
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

## **OBSERVATION**

Le Texte 2 présente 8 liaisons obligatoires, 4 liaisons facultatives et 8 liaisons interdites. Les apprenants ont correctement appliqué les liaisons obligatoires dans 88,8 % des cas, ce qui indique une maîtrise globalement solide de cette catégorie. De plus, la reconnaissance des liaisons facultatives atteint 100 %, confirmant une sensibilité très satisfaisante aux contextes non contraignants.

Les liaisons interdites affichent quant à elles un taux moyen de réussite de 91,3 %, témoignant d'une bonne capacité à repérer les contextes où la liaison ne doit pas être réalisée.

Dans l'ensemble, les participants démontrent une excellente maîtrise des différents types de liaisons dans ce second texte, en particulier pour les liaisons facultatives et interdites. Ces résultats suggèrent une meilleure adaptation phonétique en contexte et une amélioration notable par rapport au premier texte.

La comparaison entre les deux textes montre une progression nette dans la maîtrise des liaisons. Dans le Texte 1, les participants affichent des résultats modestes pour les liaisons obligatoires (63,2 %) et interdites (72,5%), tandis que les liaisons facultatives atteignent 100 %, signe qu'ils identifient aisément les contextes non contraignants. Le Texte 2 révèle une amélioration significative : les liaisons obligatoires montent à 88,8 % et les liaisons interdites à 91,3 %, avec toujours 100 % pour les facultatives. Cette évolution suggère que l'exposition au second texte sans doute plus accessible ou plus familier renforce la capacité des apprenants à appliquer et discriminer les règles phonétiques, notamment dans les environnements obligatoires et interdits, habituellement les plus exigeants.

## **RECOMMANDATION**

À la lumière des analyses effectuées sur les questionnaires et les entretiens, il ressort que les difficultés majeures des apprenants concernent l'identification des formes et des règles de la liaison dans des phrases simples, l'application correcte de la liaison obligatoire ainsi que la reconnaissance de la liaison interdite. Pour y remédier, les recommandations suivantes sont proposées et organisées en trois volets :

### **1. Recommandations aux étudiants**

Les apprenants sont invités à accorder une attention particulière à la phonétique française, en renforçant leurs connaissances théoriques tout en multipliant les pratiques orales. Ils gagneraient à recourir à l'auto-enregistrement, à l'écoute active de documents authentiques (films, chansons, conférences), et à l'utilisation de ressources numériques (applications de phonétique, plateformes de FLE) afin de mieux percevoir et reproduire les liaisons. La participation active aux cours et aux activités orales proposées par les enseignants est également essentielle pour améliorer leur compétence.

### **2. Recommandations aux enseignants**

Il est recommandé aux enseignants de diversifier leurs méthodes pédagogiques en intégrant des exercices pratiques et interactifs portant spécifiquement sur la liaison. L'utilisation d'extraits audio-visuels, la mise en place de dictées phonétiques, de lectures oralisées et de jeux de rôles permettraient de renforcer la dimension communicative de l'apprentissage. De plus, une sensibilisation progressive aux règles de la liaison (obligatoire, interdite, facultative) doit être menée dès les premières années de formation pour éviter l'accumulation de lacunes.

### **3. Recommandations à l'institution**

Le Département des Langues Étrangères et l'Université de Benin sont encouragés à réviser et enrichir le programme de phonétique afin de lui donner une place plus centrale et

pratique dans l'enseignement. L'installation de laboratoires de langues équipés de ressources multimédias favoriserait une meilleure immersion phonétique. Par ailleurs, des ateliers de formation continue destinés aux enseignants sur la didactique de l'oral et la phonétique corrective renforceraient la qualité de l'enseignement. Enfin, la création de clubs de conversation ou d'espaces d'échanges oraux entre étudiants serait un levier supplémentaire pour consolider la maîtrise de la liaison.

## CONCLUSION

Au terme de cette recherche consacrée à la maîtrise de la liaison chez les apprenants du Département des Langues Étrangères à l'Université de Benin, il apparaît que la liaison demeure un aspect fondamental mais souvent négligé de la compétence phonétique en français langue étrangère. L'étude a mis en évidence non seulement les types de liaisons correctement ou incorrectement réalisées par les étudiants, mais aussi leurs représentations et les obstacles concrets rencontrés dans l'apprentissage.

Les données révèlent une bonne reconnaissance des liaisons facultatives, tandis que les liaisons obligatoires et interdites demeurent plus difficiles à maîtriser, surtout dans des contextes phonétiques complexes. L'amélioration observée entre le premier et le second texte suggère toutefois qu'une exposition plus contextuelle favorise une meilleure performance.

Plusieurs facteurs semblent expliquer les difficultés relevées : une formation théorique limitée, l'influence de la langue maternelle, un déficit de pratique orale et, parfois, des phénomènes de *surcorrection*. Ces éléments soulignent la nécessité de renforcer l'enseignement de la phonétique dans les programmes de FLE, en privilégiant des approches actives fondées sur l'écoute, la répétition, l'imitation et l'usage de supports authentiques.

Les résultats invitent également à concevoir des dispositifs pédagogiques plus ciblés et expérientiels, afin de permettre aux apprenants d'intégrer durablement les règles de liaison et d'acquérir une expression orale plus fluide et plus naturelle.

À travers ce constat, la liaison se présente davantage comme une compétence structurante dans la communication française que comme un simple détail technique, fondamentale pour la compréhension et l'intégration des apprenants dans des échanges authentiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abry Dominique. *La phonétique: Audition, Prononciation, Correction*. Paris: Édition CLE. Janvier 2007
- Adda-Decker M & al. *Pronunciation Variants in French: schwa & liaison*, ICPHS 99. 1999
- Adebayo Lukman & Awonusi Makinde. *Le télescope*. Abeokuta: Édition Unique. 2019
- Adeleke Joseph. *Cours d'initiation à la phonétique française*. Badagry: Édition Success. 2018
- Adeniyi A. Emmanuel. *Basic Element on French Pronunciation*. Ibadan: Edition Agoro Publicity Company. 2005
- Agren, J Arvid. *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique : fréquence et facteurs*. Acta Universitatis Upsaliensis, 10. 1973
- Akinyosoye Adetokunbo I. *Fundamentals of Communication in English*. Abeokuta: Edition SSAN. 2015
- Billier Michel. *Oral et Oralité*. 5 octobre 2016
- Chahta Halima. *Cours de Phonétique*. Université Ziane Achour-Djelta
- Charliac Lucile & Annie- Claude Motion. *Phonétique Progressive du Français: intermédiaire*. Paris: Édition CLE internationale. 2e édition. 2014
- Encrevé, Pierre. *La liaison avec et sans enchaînement*. Paris: Édition Seuil. 1988
- Fougeron Cécile, et al. *Influence de facteurs stylistique, syntaxique et lexical sur la réalisation de la liaison en français*. 2-5 juillet 2001/ <https://www.atala.org/>
- Grevisse Maurice & Goose André. *Le bon usage*. Bruxelles: Édition De Boeck Université. 14e édition .2008
- Horasby David, Laks Bernard et Pustka Elissa. *La liaison entre oral et écrit*. Paris : Édition Arman Colin. Vol. 1. 2023
- Léon Pierre. *Prononciation du français standard*. Paris: Édition Didier. 1978
- Léon Pierre, Léon Monique, Léon Françoise & Alain Thomas. *Phonétique du FLE: Prononciation de la lettre au son*. Paris: Édition Armand Colin. 2009
- Marten P. *Phonétique, Phonologie et Prosodie du français*. Belgique : Édition Louvain. 2019
- Obadia Maurice & Rausch Alain. *Les efficaces françaises*. Paris: Édition Nathan. 1996
- Odoh I. Evaristus. *Élément de la linguistique: contrastive anglais/français*. Badagry: Édition Village Français. 2024
- Ruvoletto Samantha. *Liaison, Élision et Enchaînement: le rôle de la phonologie et du lexique chez les enfants au début de l'école primaire*. Berlin: Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF). 2014.10.1051/shsconf/20140801248. hal02884603
- Thomas J.M.C., Bouquiaux, et F. Cloarec-Heiss *Initiation à la phonétique*, Paris : Edition PUF.1976.

## SITOGRAPHIE

- <https://www.lepointdufle.net>.
- <https://www.larouse.fr>
- <https://www.fr.m.wikipedia.org> <https://www.bucket.thesis.algeria.com>. /29-06-2025
- <https://www.talkpal.ai/fr/importance-de-la-phonétique-dans-lapprentissage-des-langues> /29-06-2025
- <https://www.ekladata.com/pedagogie-de-loral.Phonétique-et-Phonologie/29-06-2025>
- <https://www.ccfs.fr/sorbonne.fr/phonétique-et-confiance-à-l'orale>. /29-06-2025
- <https://www.researchgate.net/publication/336742093-le-role-de-la-phonétique/> 29-6-2025
- <https://www.journal.openedition.org> /rdlc/4615/29-06-2025
- <https://www.verbotonale.phonétique.com/oralité-et-phonétique> /30-06-2025
- <https://mortain.circonscription.ac-normandie.fr/IMG/pdf> /10-08-2025
- <https://www.psychodramaturgie.org>
- <https://www.britannica.com/science/phonetics>
- <https://www.masteryourfrench.com/fr/prononciation/les-liaisons-obligatoires/> 26-07-2025
- <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23541/la-prononciation/liaisons/la-liaison> /26-07-2025
- <https://www.projet-pfc.net/le-projet-pfc-ef/le-francais-explique/la-liaison/caracteristiques-2/>26-07-2025
- <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23550/la-prononciation/liaisons/contextes-de-liaisons-facultatifs/>27-07-2025
- <https://www.masteryourfrench.com/fr/prononciation/les-liaisons-interdites> /27-07-2025
- <https://www.learnfrenchwithtimo.com/p/liaisons-vs-enchainements> /27-07-2025
- <https://www.atala.org/content/influence-de-facteurs-stylistiques-syntaxiques-et-lexicaux-sur-la-realisation-de-la-liaison> /27-07-2025
- <https://hal.science/hal-02437268v1/document>/27-07-2025

## TABLE DE MATIÈRE

Page de Titre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	i
Approbation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ii
Dédicace	-	-	-	-	-	-	-	-	-	iii
Remerciement-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	iv
Introduction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Objectif du travail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Hypothèse de la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Question de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
Portée de l'étude	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Justification du choix de sujet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Méthodologie de la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Démarche à suivre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6

### CHAPITRE I : INTRODUCTION DE LA PHONÉTIQUE FRANCAISE

1.1	Définition	-	-	-	-	-	-	-	-	7
1.1.1	Les branches de la phonétique	-	-	-	-	-	-	-	-	9
1.1.2	Les sous-branches de la phonétique	-	-	-	-	-	-	-	-	10
1.2	L'importance de la phonétique française dans la production orale	-	-	-	-	-	-	-	-	11
1.2.1	La phonétique : un socle pour l'intelligibilité du message	-	-	-	-	-	-	-	-	12
1.2.2	La phonétique comme vecteur de fluidité et de prosodie	-	-	-	-	-	-	-	-	12
1.2.3	Impact social et pédagogique de la maîtrise phonétique	-	-	-	-	-	-	-	-	13
1.3	Aperçu du système phonétique français	-	-	-	-	-	-	-	-	13
1.3.1	Les Voyelles	-	-	-	-	-	-	-	-	14
1.3.2	Les Consonnes	-	-	-	-	-	-	-	-	14
1.3.3	L'Élision	-	-	-	-	-	-	-	-	16
1.3.4	La Syllabe	-	-	-	-	-	-	-	-	17

1.3.5	L'enchaînement	-	-	-	-	-	-	-	-	18
1.3.6	La Liaison	-	-	-	-	-	-	-	-	19
<b>CHAPITRE II : LA CONCEPTUALIZATION DE LA LIAISON ET LES DÉFIS</b>										
2.1	Définition	-	-	-	-	-	-	-	-	20
2.2	Types de la liaison et leurs applications	-	-	-	-	-	-	-	-	22
2.2.1	La liaison Obligatoire	-	-	-	-	-	-	-	-	22
2.2.2	La liaison Facultative	-	-	-	-	-	-	-	-	25
2.2.3	La liaison Interdite	-	-	-	-	-	-	-	-	27
2.3	La différence entre La liaison et L'enchaînement	-	-	-	-	-	-	-	-	30
2.4	La liaison dans la production orale	-	-	-	-	-	-	-	-	31
2.5	Les facteurs influençant la maîtrise de la liaison	-	-	-	-	-	-	-	-	33
<b>CHAPITRE III : ANALYSE DES DONNÉES</b>										
3.1	Population Cible	-	-	-	-	-	-	-	-	36
3.2	Échantillon	-	-	-	-	-	-	-	-	36
3.3	Outil de Collecte de données	-	-	-	-	-	-	-	-	37
3.4	Processus d'analyser des Données	-	-	-	-	-	-	-	-	38
<b>RECOMMANDATION</b>										50
<b>CONCLUSION</b>										52
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>										53
<b>SITOGRAFIE</b>										54
<b>TABLE DE MATIÈRE</b>										55
<b>ANNEX</b>										

## ANNEX 1

### LA LIAISON CHEZ LES APPRENANTS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES À UNIVERSITY OF BENIN.

Chers participants, Je suis étudiant de l'année terminale menant une étude de recherche intitulé "La Liaison chez les apprenants de la langue française au Département des Langues Étrangères à University of Benin".

L'objectif de ce questionnaire est d'évaluer le niveau de compréhension des étudiants sur le concept de la liaison en français, les obstacles influençant la maîtrise de la liaison ainsi que analyser la capacité à identifier et utiliser la liaison dans l'expression orale française.

Vos réponses sincères et réfléchies sont essentielles pour atteindre les objectifs de cette recherche. Soyez assuré(e)s que toutes les informations fournies seront traitées avec la plus grande confidentialité et utilisées uniquement à des fins académiques.

Nous vous remercions de votre temps et de votre précieuse collaboration.

#### SECTION A : Information Sociodémographique

1. Email: \_\_\_\_\_
2. Sexe:  Masculin  Féminin
3. Age :  18-20ans  21-23ans  24ans et plus
4. Nationalité : \_\_\_\_\_
5. Année d'étude:  1er année  2e année  3e année  4e année
6. Année d'apprentissage du français :  1-3 ans  4-6 ans  7ans et plus

#### SECTION B :

**PREMIER PARTIE :** Les apprenants présentent un niveau de compréhension limité à maîtrise la phonétique française.

S/N	DECLARATION	Pas du tout d'accord	Un peu d'accord	D'accord	Totalement d'accord
1	La phonétique est l'étude scientifique des sons du langage				
2	L'apprentissage de la phonétique doit commencer dès le début de l'étude d'une langue.				
3	La phonétique se limite uniquement à l'étude de la prononciation				
4	La phonétique concerne seulement les étudiants avancés				
5	L'Alphabet Phonétique Internationale (l'API) aide à mieux comprendre la prononciation des sons				

**DEUXIÈME PARTIE :** Les apprenants ne comprennent pas suffisamment le phénomène de la liaison française

S/N	DECLARATION	Pas du tout d'accord	Un peu d'accord	D'accord	Totalement d'accord
1	Les règles de la liaison sont claires pour moi				
2	La liaison concerne de prononcer une consonne entre deux mots, lorsque le second commence par une voyelle				
3	La liaison est un élément fondamental de la production orale en français				
4	Il n'y a pas de différence entre l'enchaînement consonantique et la liaison				
5	L'absence de liaison peut donner une impression de manque de maîtrise de la langue				

**TROISIÈME PARTIE :** Les apprenants rencontrent des difficultés à identifier correctement les types de la liaison dans des phrases

1. Je voudrais un croissant et un jus d'orange
  - a. Liaison obligatoire
  - b. liaison facultatif
  - c. liaison interdite
2. J'ai trouvé cette veste dans un magasin de seconde main
  - a. Liaison obligatoire
  - b. liaison facultatif
  - c. liaison interdite
3. Plus on est de fou, plus on rit
  - a. Liaison obligatoire
  - b. liaison facultatif
  - c. liaison interdite
4. Elle écrit une lettre à Lili et Annie
  - a. Liaison obligatoire
  - b. liaison facultatif
  - c. liaison interdite
5. Nathalie passe un examen
  - a. Liaison obligatoire
  - b. liaison facultatif
  - c. liaison interdite

**QUATRIÈME PARTIE :** Diverse obstacles influencent la maîtrise correcte de la liaison chez les apprenants.

- a. **Quelle est votre principale difficulté avec la liaison.**
  - a. Prononciation
  - b. Règles
  - c. Mémorisation
  - d. Vitesse de parole
- b. **Quelle sont les facteurs qui influencent votre capacité à maîtriser la liaison ? (plusieurs réponses possibles).**
  - a. Influence de la langue maternelle
  - b. Âge d'acquisition
  - c. Niveau de l'étude
  - d. Compétences linguistiques
  - e. Exposition à la langue orale
- c. **La liaison vous pose plus de problème en :**
  - a. Lecture à voix haute
  - b. Conversation spontanée
- d. **Quelle méthode vous proposerez qui peut aider l'étude de la liaison (plusieurs réponses possibles)**
  - a. Écoute des natifs (podcast/chanson)
  - b. Répétition
  - c. Exercices écrites
  - d. Jeux/Activités orale (Socio-éducatif)
- e. **Souhaitez-vous que l'enseignement de la liaison soit renforcé ?**  
Oui/Non

## ANNEX II

### ENTRETIENS-Lecture à haute voix

#### Texte 1 : Les préparatifs d'un projet commun

Hier matin, Sophie a commencé à préparer **son\_exposé**, tandis que ses *collègues ont* commencé la réunion **sans\_elle**. Elle a essayé de *contacter un* professeur pour obtenir **des\_informations**, **mais\_elle** a réussi à parler seulement avec **son\_assistant**.

Pendant ce temps, *Julien a* décidé de terminer son rapport à la bibliothèque, alors que ses *camarades ont* décidé de travailler dans la salle commune. Il a préféré prendre des **notes #** à la main, tandis que **ses\_amis ont** préféré utiliser **leurs\_ordinateurs**.

L'après-midi, Sophie a promis de venir plus tôt le **lendemain, #** et ses *collègues ont* promis de *l'aider* à mettre ses documents **en\_ordre**. Elle a continué à lire **les\_articles** recommandés, alors **qu'eux # ont** continué à organiser les diapositives.

En fin de journée, *Julien a* voulu *discuter avec* Sophie de ses conclusions, **mais\_ils\_ont** voulu garder **certaines\_informations** confidentielles. Enfin, *chacun a* de rentrer chez soi, **et # tous ont** choisi de se retrouver la semaine suivante.

**O=12 + F= 12**

**I= 4**

#### Texte 2: Une escapade au fil des vieilles pierres

Samedi dernier, Claire a décidé de *visiter un* vieux château situé à quelques kilomètres de la ville. Elle a pris le train tôt le matin **et # a** commencé à lire un roman pendant le trajet. **Son\_ami** Paul a préféré admirer le paysage **et # a** essayé de prendre quelques photos par la fenêtre.

À leur arrivée, **ils\_ont** voulu suivre un guide, mais celui-ci avait déjà commencé la visite. **Ils\_ont** donc choisi de se promener seuls dans la cour. Claire a observé les détails des vieilles pierres **et # a** remarqué **plusieurs\_inscriptions** presque effacées. *Après un* moment, Paul a proposé de monter dans la grande tour pour voir la vue. Claire a accepté, **mais\_elle** a préféré prendre son temps pour gravir les marches. **En # haut, ils\_ont** pu apercevoir la **rivière #** et les *collines environnantes*.

L'après-midi, **ils\_ont** décidé de rentrer plus tôt que prévu. Sur le chemin du retour, Claire a raconté **ses\_impressions** à Paul **# et # a** promis de revenir au printemps. Le soir, *chacun a* retrouvé son domicile **et # a** commencé à préparer la semaine suivante.

**O=8 + F= 4**

**I= 8**